—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 27 SEPTEMBRE 1933. No 47.

Chez nous et ailleurs

OTTAWA.—La Commission des Liqueurs d'Ontario, par la voix de son président, M. Stewart McClenaghan, annonce une hausse prochaine du prix des vins et liqueurs importés de rance. Cette hausse est imposée par les conditions du traité de commerce signé cet été entre la France et le Canada, lequel prévoit une augmentation des droits de douane sur les vins de France.

OTTAWA.—Le premier ministre vient d'annoncer trois nominations importantes: celles de M. E. H. Coleman, c.r., de Winnipeg, aux fonctions de sous-secrétaire d'Etat et de registraire général adjoint; de M. J.-Oscar Patenaude, d'Ottawa, au poste d'imprimeur du roi; de M. Napoléon Garceau, c.r., de Drummondville, à la commission des chemins de fer.

OTTAWA.—Le ministère de la justice a reçu une pétition de l'Association canadienne pour le bien-être des prisonniers, réclamant avec insistance la création d'une commission royale qui enquêterait sur les conditions des pénitenciers canadiens.

WINDSOR, Ont.—Une réception bilingue attend Leurs Excellences Lord et Lady Bessborough, lors de leur première visite officielle à Windsor, le 20 octobre. Pour la première fois, dans l'histoire de la ville, une adresse en français et en anglais sera lue au représentant du roi.

WINNIPEG.—Pour aider ses sans-travail, Winnipeg est en train d'étudier un projet de construction d'égout que financeraient partiellement le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Ce projet, dont le coût prévu est de $5,000,000, donnerait du travail à plusieurs milliers d'hommes pendant six ou sept ans.

CHICAGO.—Une commission est en train de préparer pour l'Illinois un projet de régie des spiritueux analogue à celle du Québec. Elle espère que son projet servira de modèle aux autres Etats après l'abroation de la prohibition.

WASHINGTON. — Le président Roosevelt a laissé savoir que les Etats-Unis sont bien décidés à poursuivre jusqu'au bout leur programme de construction navale, quelles que soient les rumeurs contradictoires qui circulent en Europe. A la veille presque de la réouverture de la conférence du désarmement la Maison Blanche annonce que les contrats pour la construction de 32 navires de guerre, représentant un montant total de $238,000,000 seront pleinement remplis.

OTTAWA.—D'après le bureau fédéral de la Statistique, il y a diminution dans le nombre de banqueroutes et dans les montants passifs des faillites. Les faillites commerciales sont de 142 en juillet cette année, à comparer avec 175 en juillet 1932 et 158 en juin.

PEIPING, Chine.—La commission de secours internationale aux gens éprouvés par la famine déclare que 3,000,000 de personnes ont été affectées par les récentes inondations en trois provinces de Chine et que 250,000 sont dans un état de grande détresse.

CITE VATICANE.—Dans un discours qu'il a prononcé devant deux cents délégués au congrès international de l'annonce, qui se tient à Rome, Sa Sainteté Pie XI a insisté sur l'importance de sauvegarder la morale en publicité. Le sujet annoncé et la manière de le présenter, dit le Pape, doivent être conformes aux règles de la vérité et de la vertu.

JOHANNESBURG, Union sud-africaine.—La reine douairière de la tribu noire des Bamangouatos a adressé un touchant appel au roi Georges V pour obtenir la grâce de son fils, le chef Tshekedi, exilé à Tati, pour avoir jugé un blanc. Tshekedi a soutenu qu'il avait droit de juger le blanc en question parce que celui-ci vivait chez les noirs et à leur manière.

LONDRES.—Quinze pays, dont le Canada, étaient représentés la semaine dernière à la première réunion du conseil institué pour assurer l'application de l'accord mondial sur le blé. Ce conseil a pour président M. Robert W. Bingham, des Etats-Unis. Outre le Canada et les Etats-Unis, les pays représentés à cette réunion sont: l'Argentine, l'Australie, la Bulgarie, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Italie, la Roumanie, la Russie, la Suisse, la Yougoslavie et l'un des pays scandinaves.

Un précieux avantage que de pouvoir parler les deux langues

Cours de conversation française dans une école publique —Craintes du commissaire Reid—Réponse du commissaire Kerr—"Quintessence de l'Absurdité"

TORONTO.—La Commission des Ecoles Publiques de Toronto, a autorisé, jeudi soir, l'école de Howard à donner des cours spéciaux de conversation française. Cette autorisation est sujette à l'approbation du ministère de l'Instruction publique de la province.

Ces cours seront donnés après les heures régulières de classe, aux enfants dont les parents désireront leur faire apprendre le français, et ne coûteront rien à la Commission scolaire.

La proposition a donné lieu à une vive discussion. Elle fut toutefois adoptée à un vote de 10 à 7.

Le commissaire Loftus Reid a vu dans cette innovation une tentative de faire enseigner le français par des méthodes de porte d'arrière. En réponse, le commissaire Kerr a dit que de s'opposer à l'enseignement du français était la "quintessence de l'absurdité".

"Cela ne nous transformera pas en citoyens de langue française, ou en français", ajoute le commissaire Kerr. "Je voudrais que mes enfants aient la même opportunité. N'oublions pas que nous sommes dans un pays bilingue. Plus tard, quand nous aurons tous disparu, ce sera, pour vos enfants, un précieux avantage que de pouvoir parler les deux langues."

Consécration épiscopale de Mgr Emile Yelle

La vieille église historique de Notre-Dame est la scène d'une grandiose cérémonie—Trente-sept évêques sont présents

MONTREAL.—S. Em. le cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, ainsi que des archevêques et évêques de toutes les parties du Canada, au nombre total de 37, ont assisté jeudi matin au sacre de S. Exc. Mgr Emile Yelle, archevêque d'Arcadiopolis et coadjuteur de Saint-Boniface, Man.

La cérémonie s'est déroulée dans l'église historique Notre-Dame. Le cardinal et le délégué apostolique étaient les invités d'honneur. S. Exc. Mgr Georges Gauthier, administrateur de Montréal, était l'évêque consécrateur et était assisté de S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette, et de S. Exc. Mgr Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin. S. Exc. Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg, prononça le sermon de circonstance, et le nouvel archevêque parla aussi brièvement.

Un seul autre sacre eut lieu à l'église Notre-Dame, celui de feu Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, le 21 septembre 1882. Environ 200 personnes de Saint-Rémi, P.Q., village natal du nouvel archevêque, assistaient à la cérémonie. Les parents de Son Excellence, M. et Mme Simon Yelle, de Montréal, étaient aussi présents, de même que des personnages en vue.

Après la cérémonie il y eut banquet donné par les MM. de Saint-Sulpice, congrégation à laquelle appartient Mgr Yelle.

A neuf heures moins quart, le cortège des supérieurs, des chanoines, des prélats et des trente-sept évêques, au milieu desquels étaient le cardinal Villeneuve, le consécrateur, l'élu et les deux évêques assistants, sortirent du séminaire Saint-Sulpice, pour se rendre par la rue Notre-Dame à l'église. Les cérémonies de la consécration épiscopale ont commencé à 9 hres précises. Les membres du clergé, qui prirent place dans le nef, sont descendus immédiatement après la messe dans la salle paroissiale pour prendre part au banquet. Les hauts dignitaires et les évêques ont quitté l'église pour retourner au séminaire.

Quatre pylônes de 150 pieds de haut furent dressés devant Notre-Dame pour y supporter des oriflammes.

Une équipe d'employés de Notre-Dame a travaillé activement, sous la direction de M. Albion Jetté, chef du service du clergé de la maison Dupuis frères, à la décoration de la salle paroissiale, déjà ornée de drapeaux du Pape et Carillon-Sacré-Coeur et des armoiries du cardinal, du délégué apostolique, des évêques officiants et du nouvel archevêque. Sur la scène se dressait la table réservée aux anciens confrères de Mgr Yelle au grand séminaire.

Un incendie détruit la cathédrale de Valleyfield

Le couvent et l'école Normale sont aussi la proie des flammes—Les pertes s'élèvent à plus d'un million de dollars

VALLEYFIELD.—Les citoyens de Valleyfield n'ont que des décombres sous les yeux à l'endroit où s'élevaient jeudi une belle cathédrale évaluée à $600,000 et un magnifique et vaste couvent servant à la fois de pensionnat et d'école normale dirigé par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et évalué à $1,000,000.

S. Exc. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, qui, le matin même, assistait à Montréal au sacre de S. Exc. Mgr Yelle, était rentré dans sa ville épiscopale à la fin de la journée. A la nouvelle de l'incendie, sans perdre son sang-froid, il veilla lui-même à organiser les secours, aidé de son chancelier et des vicaires de la cathédrale.

M. le chanoine Dolphis Nepveu, curé de la cathédrale, s'est rendu au sanctuaire à la nouvelle du feu et a sauvé les Saintes Espèces avec le concours de M. l'abbé Henri Cloutier. MM. Nepveu et Cloutier ont réussi à sauver les vases sacrés. Les ornements sacrés placés dans la sacristie furent en bonne partie sauvés des flammes. On n'a pu toutefois sauver la grande toile représentant sainte Cécile, patronne de la cathédrale, placée au-dessus du maître-autel. Cette toile, oeuvre d'une religieuse, était estimée à un très grand prix. Pendant ce temps, d'autres prêtres de l'évêché, M. l'abbé A. Pilon, chancelier, M. l'abbé A. Paiement, vicaire, s'occupaient de donner l'alerte aux institutions qui voisinaient l'évêché et de les faire évacuer.

L'hospice Saint-Vincent de Paul, que dirigent les Soeurs de la Providence, et qui comprend une salle d'asile pour les vieillards, un orphelinat et un jardin de l'enfance, fut évacué. Des centaines de vieillards et d'enfants furent mis hors de danger.

Au couvent des Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, la cloche sonna dans les dortoirs et on avertit les pensionnaires de se lever et de s'habiller et d'évacuer le couvent par mesure de précaution. On ne craignait pas encore le danger à ce moment. Une heure plus tard toutefois, le feu consumait le magnifique édifice et détruisait les biens des religieuses comme des élèves.

Notes historiques

L'église Sainte-Cécile fut construite en 1882 et inaugurée par Mgr Fabre, alors archevêque de Montréal. Le premier curé fut M. l'abbé Alexis Pelletier, prêtre célèbre de l'époque. Lorsque le diocèse de Valleyfield fut érigé en 1892, l'église Sainte-Cécile devint la cathédrale Sainte-Cécile. Le premier évêque fut Mgr Emard, qui devint plus tard, archevêque d'Ottawa. En 1912, la cathédrale fut rénovée. L'extérieur fut en partie reconstruit et on solidifia les clochers et la flèche. En 1926, Mgr Rouleau, qui devint cardinal à Québec et qui avait succédé à Mgr Emard, eut comme successeur Mgr Langlois. Le curé de la Cathédrale, M. Dolphis Nepveu, est l'ancien supérieur du séminaire de Valleyfield.

Les pays exportateurs de blé

La France et l'Allmegane s'abstiendront d'exporter du blé au cours de l'année prochaine

LONDRES.—La France et l'Allemagne ont été pratiquement écartées comme facteurs dans l'exportation du blé pour l'an prochain, par suite de déclarations faites par leurs représentants à la commission consultative internationale du blé. On explique les mesures qui seront prises par ces gouvernements afin d'aider au relèvement de la situation du blé en en augmentant la consommation, et, dans le cas de l'Allemagne, en en diminuant l'étendue ensemencée. Les représentants des autres pays importateurs ont dit comment leurs gouvernements avaient modifié leur politique agricole en vue d'améliorer les prix du blé.

La Russie entrera bientôt en pourparlers avec les quatre grands pays importateurs. Pour ce pays, 44,000,000 de boisseaux ne seraient pas de trop.

A. Cairns, délégué canadien, et secrétaire de la conférence, établira des bureaux ici et il a envoyé aux gouvernements des questionnaires afin de se procurer des stastistiques. Les pays danubiens ont conclu un accord sur le commerce d'exportation, dit-on.

Grand prix de langue française

L'Académie française décerne son prix de 5,000 francs aux RR. SS. de la Présentation-de-Marie au Canada

SAINT-HYACINTHE. — On nous apprend, au couvent de la Présentation de Marie, de cette ville, que les RR. SS. de la Présentation de Marie au Canada ont mérité cette année le grand prix de langue française de l'Académie française, (Paris), au montant de 5,000 francs. C'est sur l'intervention de M. Georges Goyau, de l'Académie française, que le prix leur fut attribué, en appréciation du travail qu'elles font depuis 1853 pour le maintien de la langue et de la culture françaises en Amérique du Nord. Les Soeurs de la Présentation ont de nombreuses institutions au Canada et aux Etats-Unis. Leur maison-mère en Amérique est à Saint-Hyacinthe, où elles dirigent une Ecole normale, un pensionnat et plusieurs écoles. Elles ont en plus, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, des maisons dans dix-sept villes et villages.

Une population loyale à son drapeau et à son roi

L'hon. M. L. A. Taschereau et l'esprit de tolérance

MONTREAL.—Dans une allocution prononcée devant des Kiwaniens réunis en congrès à Montréal, l'hon. M. L. A. Taschereau donna une description pittoresque de Québec et de sa population, "une population qui considère ses foyers comme autant de citadelles de l'existence, qui est loyale à son drapeau et à son roi".

"Il n'y a pas une province canadienne où la tolérance, la bonne entente et la cordialité sont mieux pratiquées que chez nous", dit-il. "Nos gens estiment qu'ils ont accompli quelque chose de méritoire en contribuant à l'éducation du pays et à l'établissement de la constitution britannique en ce Dominion."

Aux Kiwaniens de l'Ontario et des Maritimes, M. Taschereau demanda de considérer les résidents canadiens-français de ces districts. "Ils ont dans leurs coeurs quelque chose de sincère, dit-il. Leur langue, leur religion, leur foi et leurs aspirations nationales doivent avoir leur place. Les Kiwaniens sont des apôtres de l'amitié et de la bonne entente. Faites des efforts pour accorder à vos frères canadiens-français ce qu'ils méritent, c'est-à-dire les reconnaître comme de vrais citoyens canadiens, avec tous les privilèges des Canadiens, et le fair play britannique."

OTTAWA.—L'hon. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, a porté la parole au banquet offert récemment au Château Laurier, aux délégués qui assistent au 26e Congrès annuel de l'Association Canadienne de l'industrie du gaz. Parlant de la situation actuelle au pays, M. Bennett a déclaré que le Canada envisage ses problèmes avec calme et confiance et que les ressources du pays laissent entrevoir un brillant avenir.

Descendants de Canadiens français honorés à l'exposition de Chicago

Richard Beaubien, fils du premier hôtelier, et son épouse, petite-fille du colonel Jean-Baptiste Beaubien, reçoivent des médailles

CHICAGO.—Chicago, qui en 1825 était un petit village canadien et dont le premier lieutenant-gouverneur fut Pierre Ménard, né à Québec en 1767, décédé à Kaskaskia en 1844, (en 1839 la législature donnait son nom à un des comtés de l'Etat) a tenu à honorer, à son Exposition mondiale "Un Siècle de Progrès", Richard-S. Beaubien et son épouse, Fannie, descendants de deux Canadiens français qui furent parmi les pionniers de la première heure.

Les époux Beaubien, qui fêteront leur jubilé d'or le 17 octobre prochain, ont reçu des médailles commémoratives frappées spécialement pour l'occasion. Richard est le fils de Marc Beaubien, qui construisit l'hôtel Sauganash, rues Lake et Market, la première maison de bois à Chicago. Son épouse est la petite-fille de Jean-Baptiste Beaubien, qui fut le premier résidant de Chicago en 1821. Celui-ci était venu ici avant 1800 comme trafiquant de fourrures au service du premier John Jacob Astor. Il fut brigadier-général et le premier colonel dans la milice du comté Cook.

On comprend facilement les titres des époux Beaubien à la reconnaissance de leurs millions de concitoyens. Le père de Mme Beaubien, Alexandre, fut le premier enfant blanc de son sexe né dans l'établissement. La présentation des médailles se fit dans la Cour des Etats, en présence de centaines de hauts fonctionnaires canadiens et franco-américains.

Ce que veut le fermier de l'Ouest

A la Commission royale des banques, l'Ouest demande la baisse des dettes, la hausse des prix, un système de crédit intermédiaire et une banque centrale

OTTAWA—La Prairie ne connaitra jamais plus la prospérité tant que les dettes n'auront pas été revisées à la baisse et les prix considérablement haussés, et on peut en dire autant de l'industrie canadienne. Telle est en quelques mots l'opinion exprimée dans le mémoire remis à la commission royale des banques par l'Ouest agricole.

Ce mémoire exprime l'avis du pool des élévateurs manitobains, de la coopérative des emblavures de Saskatchewan et du Wheat Pool d'Alberta. On y préconise l'institution d'un système de crédit intermédiaire, on y proteste contre les taux d'intérêt excessifs et on y réclame la création d'une banque centrale.

Au sujet de cette dernière institution le mémoire émet l'avis qu'une banque centrale ne subisse pas la domination des banques commerciales rendrait de grands services, vu qu'il ne saurait être dans l'intérêt du Canada, allègue-t-on, que dix grosses banques décident à elles seules s'il doit y avoir abondance ou restriction du crédit, c'est-à-dire si les prix doivent hausser ou baisser dans le pays.

Pour aider les fermiers américains

L'administration Roosevelt est prête à dépenser un montant de $400,000,000—Mémoires des cotonniers demandant l'inflation des prix

WASHINGON.—Le gouvernement a fait savoir ces jours-ci qu'il allait dépenser une somme de $400,000,000, pendant une période de six mois pour venir en aide à l'agriculture, particulièrement en ce qui concerne les hypothèques qui grèvent si lourdement nombre de propriétés.

Il semble bien que les avocats des grandes dépenses d'Etat et de l'expansion du crédit aient gagné la partie et que l'administration soit décidée à se lancer dans quelque aventure inflationniste.

Entre temps, tous les partisans de la remonétisation de l'argent, dont le sénateur Key Pittman, redoublent d'efforts pour faire accepter leur point de vue par le président Roosevelt. Ce dernier a accordé une longue entrevue au sénateur du Névada et lui a posé de nombreuses questions sur ses projets.

L'administrateur du Farm Credit, M. Morgenthau, a fait savoir que le programme d'aide agricole serait rapidement poussé et que l'on procéderait le plus libéralement possible dans les évaluations des secours.

De nombreux représentants des Etats producteurs de coton ont essayé d'obtenir une entrevue du président, mais n'ont pas été reçus, Roosevelt gardant la chambre à cause d'un léger refroidissement. Ils ont envoyé un mémoire au chef de l'Etat et demandent l'inflation, la fixation des prix du coton à 20 cents la livre et des graines de cotons à $30 la tonne.

De son côté la banque de réserve fait savoir qu'elle ne saurait partager les vues d'une partie du public qui prétend que les banques se refusent de fournir les crédits nécessaires à la reprise de l'industrie.

Le président de la First National de Saint-Louis a déclaré que les banques ne pouvaient prêter sans être sûres d'être remboursées et que, les sommes avancées appartenant aux déposants, elles ont pour devoir de se montrer très prudentes.

La famine en Ukraine

Les constatations d'un correspondant de l'"Associated Press"

MOSCOU.—Les moissons de la Russie sont assez abondantes cette année pour écarter une pénurie semblable à celle de l'année dernière, laquelle a causé de nombreuses pertes de vies humaines et a décimé les troupeaux. Le correspondant de l'"Associated Press' a fait cette constatation rassurante au cours d'un voyage dans l'Ukraine et dans le nord du Caucase, greniers de la Russie.

Dans une interview, à Kharkof, Alexandre Asatkine, chef des sections politiques de l'Ukraine, et à ce titre, l'un des plus hauts fonctionnaires du parti communiste dans la région, a fourni une estimation de la proportion des morts qu'une insuffisance de l'alimentation a causées dans cette région l'hiver dernier.

Mais la censure de Moscou ne permet pas de communiquer au Canada et aux Etats-Unis les chiffres fournis par Asatkine, parce que, dit-elle, ils ne sont pas "officiels". Ces chiffres sont considérablement inférieurs aux "millions de morts" dont on a parlé à l'étranger.

Asatkine a dit que la pénurie de grain a causé des pertes extrêmement lourdes dans les troupeaux. Le nombre des paysans qui ont quitté la région, a-t-il ajouté, a été exceptionnellement élevé, mais plusieurs d'entre eux sont revenus.

Quant aux morts dans le nord du Caucase, c'est en vain que les organismes officiels ont été interrogés à ce sujet. Il est établi que le gouvernement a envoyé aux exploitations agricoles collectives de l'Ukraine et du Caucase des milliers de tonnes de grain pour nourrir la population, et aussi pour les prochaines semailles.

Les paysans qui sont restés n'ont eu, durant l'hiver et le printemps, que de maigres rations de pain, très peu de viande et de pommes de terre—quand ils en avaient.

Chronique de l'A.C.F.A.

Mercredi dernier avait lieu l'assemblée de l'Exécutif. Nous croyons devoir vous donner un résùmé des sujets discutés, car ils sont très importants. D'abord, le problème financier fut le sujet de beaucoup de discussion. Nous avons demandé dès le début de l'année que tous les cercles fissent la perception des cotisations. Certains cercles ont répondu loyalement à l'appel, d'autres n'ont pas semblé comprendre. Or, lors de l'assemblée de mercredi soir, l'Exécutif avait à discuter les moyens à prendre pour continuer le travail et financer les obligations de l'Association. La caisse est vide et les obligations s'accumulent. Pourquoi? Simplement parce que plusieurs cercles n'ont pas jugé opportun de mettre l'épaule à la roue lorsqu'il en était temps. Chaque cercle a un objectif à atteindre. Ces objectifs sont fixés après que le comité des finances a bien étudié les conditions locales et le montant est déterminé au meilleur de la connaissance des membres dudit comité. Chaque objectif est divisé en deux parties: 1. l'objectif des membres; 2. l'objectif des soirées. Si tous nos cercles commençaient le recrutement au mois de janvier, nous aurions assez de fonds pour permettre de financer jusqu'au temps où les recettes de soirées entrent dans la caisse. Ces objectifs ne sont pas seulement des chiffres pour décourager les membres, mais **ils sont absolument nécessaires** au maintien de l'Association. Ils sont fixés au minimum et chaque cercle devrait avoir à coeur d'atteindre l'objectif qui lui a été donné.

Il est facile de voir que les cercles ne comprennent pas l'importance de l'objectif puisque nous avons encore des cercles, à cette date avancée, qui n'ont pas envoyé un seul sou destiné au maintien de l'Association, cette année. Est-ce raisonnable? Pouvons-nous sincèrement dire que ce sont là des Canadiens français convaincus? Cependant, lorsqu'il y a quelque travail à faire ou quelques difficultés à surmonter, vite on voudrait que l'A.C.F.A. nous aide. L'Exécutif veut bien aider ceux qui ont des problèmes à résoudre, mais combien de ces personnes, une fois leurs difficultés résolues, se souviennent qu'elles le doivent à l'A.C.F.A. et lui donne leur concours? Nous pourrions citer des exemples nombreux. Non seulement une personne a reçu des faveur, mais parfois toute la population d'un district a bénéficié des services de l'Association. Aujourd'hui, on semble croire que l'A.C.F.A. va subsister avec les cotisations des autres. Ces personnes ne sont ni plus ni moins que des égoïstes, pour qui le dévouement et les convictions sont des choses inconnues. Tant qu'elles peuvent se servir du prestige et du travail des autres pour arriver à leur fin, tout va bien; mais lorsqu'on veut se servir de leur cotisation pour en aider d'autres, ça ne marche plus!

Il y a aussi une autre classe, celle qui essaie par tous les moyens possibles de faire exécuter quelque chose aux autres et de tâcher de se tirer d'affaires sans rien faire. Une autre classe convaincue!

Examinons-nous bien et demandons-nous si nous avons fait notre part loyalement envers notre Association. Demandons-nous si réellement nous sommes convaincus et si nous sommes fiers de notre nationalité.

* * *

Pour faire suite à une résolution du congrès demandant que l'Exécutif nomme un Comité de Propagande, nous pouvons vous annoncer que ce comité fut nommé mercredi dernier et que le premier feuillet sera envoyé cette semaine, en temps pour être distribué dimanche prochain aux portes des églises. Nous en envoyons à tous les cercles. A certains endroits ils sont adressés au secrétaire, à d'autres au président du cercle. Nous espérons que les personnes qui les recevront, voudront bien se charger de leur distribution en temps. Que chacun demande sa copie, qu'il soit membre ou non de l'A.C.F.A.

* * *

Dimanche dernier, accompagné du R. P. Henri Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat, nous faisions la distribution des prix du Concours de français aux élèves du Couvent Youville et de l'école publique de Saint-Albert. Le R. P. Routhier traita du Concours de français et du bien qui en dérive pour les enfants et même les parents. Après la distribution, il y eut une assemblée des parents dans le but de ré-organiser le cercle. Des remarques furent faites par le R. P. Binet, O.M.I., le secrétaire général et le président élu.

(Suite page 8)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = = de l'Intérieur

Le coeur de sa maman

C'est un écrin délicat et sacré,
Doublé d'augustes, de douces. vertus,
Débordant d'amour, de tendresse innée
Que l'orphelin, hélas! ne connaît plus.

C'est un abîme de détachement,
D'héroïsme et de générosité,
Déroulé sans cesse vers son enfant,
Qui bien souvent, ne sait que l'outrager.

Dans ce foyer où brûlent tous les dons,
Aimons, enfants, épancher notre coeur,
Allons-y puiser l'espoir, le pardon.

Et quand la douleur viendra le sceller
Chaleureusement, malgré sa froideur,
Sur lui s'agenouiller, encor l'aimer!

Liliane CHARRON, Inst.,
Plaisance, P.Q.

Avantages de la messe

Célébrée pour soi de son vivant

Est-il plus avantageux de faire dire de son vivant des messes appliquées immédiatement pour son bien personnel plutôt que de les faire dire après sa mort? Mgr l'évêque de Gap, en réponse à cette question, formule ainsi ses conclusions:

Il est plus avantageux de se faire dire des messes de son vivant que de se les faire dire après sa mort. "Même, dit saint Anselme, une seule messe entendue par une personne pendant sa vie est plus avantageuse qu'un grand nombre dites après sa mort. A plus forte raison l'avantage existe quand il s'agit de la célébration d'une messe demandée pour cette personne et appliquée spécialement à son intention.

Appuyons cette conclusion de quelques dernières remarques:

1. Celui qui fait dire des messes pour lui de son vivant est sûr qu'elles seront dites. Laisser ce soin à des parents ou à des exécuteurs testamentaires présente des risques. Que de négligence, de retards, d'oublis, douze années de comptabilité à la Chancellerie de l'évêché nous ont permis de constater, sans pouvoir toujours y porter remède. A la liste des négligences et des oublis il faudrait ajouter celle des détournements sacrilèges, il en est d'importants et de graves. Et cela au détriment des âmes qui ont continué à souffrir.

De plus, les défunts qui ont laissé de l'argent par testament, pour célébrer des messes après leur mort à leur intention, ne peuvent participer à ces messes comme si elles étaient dites de leur vivant. Un vivant concourt à la célébration de la messe qu'il fait dire en s'y unissant d'intention, en y assistant, en y communiant; un défunt est privé de cet avantage.

2. Faire dire des messes de son vivant comporte un sacrifice d'argent qui a son mérite. Il y a mérite, en effet, à donner pour des messes un bien dont on pourrait disposer pour un plaisir honnête, un mieux être légitime, ou encore mettre en réserve pour de mauvais jours; ce mérite est bien diminué quand on se borne à dicter pour après sa mort l'emploi charitable qui devra être fait d'un avoir dont on a joui, en avare peut-être, pendant sa vie et qui ne manquera qu'à des héritiers. Il y a prudence louable à laisser de l'argent pour des messes après sa mort. Nous vous recommandons même de le faire, mais ne remettez pas à si tard de faire acquitter la totalité de vos intentions.

3. La messe produit son fruit proportionnellement aux bonnes dispositions de celui pour qui on l'applique; les vivants peuvent améliorer leurs propres dispositions et avec la grâce que leur a valu la messe d'hier tirer plus de fruit de celle de demain, les défunts ne le peuvent pas, nous avons dit qu'ils ne sont plus en état de mériter ou de démériter.

4. C'est folie de ne pas payer ses dettes quand on en a le moyen, d'attendre d'être en prison pour acquitter la rançon des fautes qui y conduisent.

Selon nos moyens faisons célébrer quelques messes pour nous de notre vivant, faisons-en dire pour nos parents et amis de leur vivant. N'attendons pas d'avoir à y consacrer une forte somme afin de produire une impression plus forte et nous attirer plus d'égards quand nous la remettrons. Il est plus facile de donner 20 messes par an, l'une après l'autre, que de réaliser en une seule fois la somme nécessaire à cette offrande.

Apportons à la célébration de ces messes notre coopération. La messe profite plus à une âme en état de grâce qu'à une âme en état de péché, à celui qui y assiste qu'à celui qui n'y assiste pas, à celui qui y participe pleinement par la sainte communion qu'à celui qui n'y communie pas.

5. A l'oeuvre de miséricorde spirituelle dont vous aurez le bénéfice vous-mêmes, ou ceux pour lesquels vous aurez fait offrir le Saint Sacrifice de la messe, vous ajouterez une oeuvre de miséricorde envers vos prêtres.

Coin des . . .

Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

FALHER

Congrès de l'Avant-Garde de l'A.C.F.A.

Jeudi, le 14 septembre, avait lieu le Congrès de l'Avant-Garde de l'A.C.F.A. de Falher.

Etaient présents parmi nous: le R. P. Lajoie, O.M.I., M. J. H Tremblay, M. Poirier, Mme Plourde et d'autres amis de la jeunesse.

Un duo de piano de Mlles Marcelle Bugeaud et Rita Gamache salue l'entrée de notre bon Père.

L'assemblée s'ouvre par la prière. M. Eudore Daoust, notre président souhaite la bienvenue à tous après quoi Mlle Marie-Jeanne Viens nous fait la lecture des minutes. Elles sont adoptées sur la demande de Mlle Jeanne Leduc et de M. Paul Rentiers.

Suit la lecture de la correspondance reçue depuis juin dernier.

Le rapport des activités, que la Survivance publiera la semaine prochaine, nous est ensuite donné. Il est proposé par Mlle Simonne Caron et secondé par Mlle Marcelle Bugeaud que ce compte-rendu soit accepté.

Notre président donne sa démission et remercie les avant-gardistes pour la coopération donnée durant son terme de présidence

M. Poirier, président des élections nous annonce qu'il est temps de faire des nominations pour l'élection d'un nouveau conseil.

Mlle Marcelle Bugeaud propose et Mlle Bénédicta seconde pour que le R. P. Lajoie soit notre président honoraire. Adopté à l'unanimité.

Notre Rév. Soeur Supérieure est élue par acclamation vice-présidente honoraire sur la proposition de Mlles Irène Ethier et Yvette Viens.

Il est proposé par Mlle Jeanne Leduc et secondé par Mlle Thérèse Langelier que Soeur Marie de Sainte-Agnès soit directrice générale.

Mlles Madeleine Lauzon et Aldéa Chevrette proposent que Soeur Marie de Saint-Joseph-Augustin soit trésorière générale.

Pour l'élection du président, M. Emile Gamache est proposé par MM. Marc L'Heureux et Eudore Daoust. Mais M. Emile Gamache propose et M. Armand Mailhot seconde pour que M. Marc L'Heureux soit président. M Emile Gamache résigne en faveur de M. Marc L'Heureux mais comme ce dernier ne veut pas retirer sa motion, élection s'impose.

Mlle Jeanne Leduc propose et Mlle Irène Ethier seconde pour que les candidats se retirent de la salle durant les élections.

M. Marc L'Heureux est élu président, nous lui souhaitons plein succès.

Il nous faut maintenant un vice-président. Proposé par M. Armand Mailhot et secondé par M. François Dusseault que M. Emile Gamache soit vice-président.

Proposé par Mlle Irène Ethier et secondé par Mlle Marcelle Bugeaud que Mlle Jeanne Leduc occupe ce poste.

Après élection Mlle Jeanne Leduc est élue.

La nomination de la secrétaire vient ensuite. Mlle Bénédicta Dusseault propose, elle est secondée par Mlle Rollande Verstraete, que Mlle Irène Ethier soit secrétaire.

Mlles Irène Ethier et Aldéa Chevrette demandent que Mlle Marcelle Bugeaud remplisse cette fonction. On passe au vote, la majorité est pour Mlle Irène Ethier

Le président de chaque cercle est de droit conseiller de l'exécutif général. MM. René Langelier, Maurice Doucet, François Dusseault, Jean-Paul Bugeaud, Arthur Roy, Lévie Verstraete, Eudore Daoust sont à l'honneur.

Les nouveaux élus donnent leur mot d'approbation.

M. Marc L'Heureux invite ceux qui auraient quelques propositions à présenter à l'exécutif de le faire au plus tôt.

Proposé par Mlle Marcelle Bugeaud et secondé par Rollande Verstraete: "Que des Histoires saintes soient achetées pour les élèves des premières classes."

Proposé par Mlle Yvette Viens, secondé par Mlle Marie-Jeanne Viens: "Qu'une lettre de félicitations et de remerciements soit adressée aux élèves de Saint-Edouard et de Villeray qui ont bien voulu sacrifier leurs prix en faveur du concours de français."

Proposé par Mlle Marcelle Bugeaud et secondé par Mlle Laurence Roy: 'Qu'une lettre de remerciements soit envoyée au président d'élections, M. Poirier, et à Mme Plourde, secrétaire d'élections."

Proposé par M. Eudore Daoust et secondé par M. Emile Gamache: "Qu'une lettre de voeux soit adressée à S. Exc. Lord Bessborough à l'occasion de sa fête du 27 octobre.'

Proposé par M. Jean-Paul Bugeaud et secondé par M. René Bremont: "Que le nom cercle Guy de Fontgalland soit gardé par le même groupe d'élèves vu que ces enfants restent dans la même classe et conservent la même maîtresse."

M Arthur Roy demande à M. le président général de vouloir bien reconnaître la nouvelle classe de 6e année comme cercle distinct de la 5e année. M. le président ayant accepté, Mlle Thérèse Langelier propose et Mlle Aldéa Chevrette seconde, que le cercle Sainte-Croix soit reconnu comme nouveau groupe dans l'Avant-Garde.

Les propositions terminées, de tout coeur nous entonnons notre chant d'Avant-Garde.

M. le président invite ensuite notre R. P. curé à nous adresser la parole. Ce bon Père exprime sa satisfaction pour la manière dont nous avons procédé durant les élections. Comme toujours, tous accueillent avec joie ses bons conseils. Merci à notre dévoué pasteur qui se dépense tant pour nous.

M. J. H. Tremblay, notre agronome bilingue et officier de l'exécutif général d'Edmonton, nous intéresse vivement. Il exprime son vif désir et plaisir de revenir parmi nous. Il nous engage à devenir de bons avant-gardistes afin d'être plus tard de bons citoyens.

Suivons les sages conseils reçus et nous réussirons dans la vie

L'ajournement de cette réunion est demandé par M. Lévie Verstraete et Mlle Yvette Viens.

En vrais patriotes nous terminons notre congrès par le chant "O Canada".

Irène Ethier,
secrétaire générale.

—oOo—

Il est impossible, quand on travaille pour Dieu seul, de semer dans les larmes, sans recueillir dans la joie.

DONNELLY

Echos du Congrès de l'Avant-Garde

Donnelly, le 14 septembre 1933.

Chut! Ecoutez donc! Il est 2 h. moins 10 minutes! Vite, à la salle paroissiale, tous les avant-gardistes! C'est le congrès annuel de notre association. Toute l'école se dirige donc joyeuse vers le pensionnat, et à 2 h. précises commence cette importante séance pour laquelle nous nous préparons depuis quelques jours. Pour la circonstance, M. le curé. notre aumônier et président général honoraire, toujours si apprécié, M. J. H. Tremblay, agronome bilingue et membre de l'exécutif général, le R. P. Gobeil, O.M.I, M. le Dr Desrosiers de McLennan, M. Jamault, secrétaire du cercle local de l'A.C.F.A., MM. R. Pariseau, président de la commission scolaire ainsi que M. E. Brisson, membre de la même commission, M. David Côté, un de nos vieux résidents, Rév. Soeur Supérieure du pensionnat, et. toutes nos chères maîtresses, ont bien voulu nous honorer de leur présence et rehausser ainsi notre congrès. M. Cimon, président du cercle local de l'A.C.F.A, occupe le siège présidentiel.

Au début du programme la chorale de l'Avant-Garde nous fait entendre "Le doux parler ancestral", ce qui est suivi de la prière d'usage présidée par notre digne aumônier; puis tous nos petits franco-albertains de se lever, de porter bien droit la main au front et de saluer fièrement le drapeau Carillon-Sacré-Coeur.

M. le président général de l'Avant-Garde souhaite ensuite la bienvenue aux distingués visiteurs, ainsi qu'aux congressistes et annonce le but du congrès qui est:

1. de revoir ensemble les activités des cercles et de l'Association entière, afin de se rendre compte si vraiment nous avons progressé.

2. d'élire l'exécutif général pour la présente année.

3. de fonder un nouveau cercle vu que le nombre de classes dans notre école augmente.

4. de délimiter le programme à poursuivre au cours de l'année scolaire.

Après les compte-rendus des activités des cercles, de l'exécutif général et de l'état financier de l'Association, lecture est donnée d'une lettre de M. Léo Belhumeur, secrétaire général de l'A.C.F.A, dans laquelle il exprime le regret de ne pouvoir se rendre à l'invitation des avant-gardistes, soit dit en passant, nous regrettons, nous aussi, de ne pas voir cet éloquent avocat de notre cause patriotique et nationale parmi nous aujourd'hui.

Voici maintenant le moment solennel des élections arrivé. A voir l'air sérieux de tous les congressistes, on conclut qu'ils comprennent l'importance de leur rôle; et comme pour appuyer davantage, M. le président de l'Avant-Garde demande à Mlle la secrétaire lecture des articles des constitutions traitant du congrès et des élections de l'exécutif général. Puis on procède avec les résultats que voici:

Sont élus par acclamation aux charges suivantes:

Président général honoraire et aumônier: M. le curé.

1er vice-président général honoraire: M. E. Cimon, président du cercle local de l'A.C.F.A.

2e vice-président honoraire: Rév. Soeur Supérieure du pensionnat.

Directrice générale et trésorière de l'Avant-Garde, Rév. S M. de St-Honorius, principale de l'école.

Pour ce qui est de la formation de l'exécutif général, le scrutin secret accorde la majorité aux membres suivants: M. Paul-Emile Maisonneuve, M. Bernard Boulet, Mlle Charlotte Maisonneuve, Mlle Marguerite Forcier, Mlle Marcella Dandurand, Mlle Bertha Dandurand.

Les élus réunis sous la présidence de M. le président du congrès choisissent pour président général M. Paul-Emile Maisonneuve, qui a si bien rempli cette charge l'an dernier; M. Bernard Boulet est nommé vice-président et Mlle Marguerite Forcier est confirmée dans l'office de secrétaire, dont elle s'acquitte avec un crédit peu ordinaire depuis la fondation de l'Avant-Garde. Mlles Charlotte Maisonneuve, Marcella et Bertha Dandurand rempliront les fonctions de conseillères générales.

Les nouveaux élus sont ensuite présentés au public et le programme continue. Tout d'abord, un quatrième cercle qu'on nommera significativement "Cercle Lafontaine" parce que ce grand patriote incarne l'idée de la survivance de notre race telle qu'il l'a démontrée pendant la période de 1840, critique pour nous Canadiens français.

Vient ensuite l'élaboration du programme à suivre cette année sous le triple rapport de la piété, de l'étude et du patriotisme, et l'énoncé de l'organisation au point de vue action paroissiale aussi bien que nationale. Plusieurs propositions sont adoptées sur ces différents points; les principales sont les suivantes:

1. Qu'un cours de morale pratique et adapté aux membres de chaque cercle soit donné aux réunions hebdomadaires; et que de petites industries soient employées par les directrices pour encourager la pratique des oeuvres solides.

2. Que dans le cours supérieur des leçons plus approfondies soient données sur les événements saillants qui se sont déroulés après la conquête du Canada par les anglais, lesquels événements ont été d'importance vitale pour notre race.

3. Que M le curé soit invité à chaque réunion générale mensuelle, à nous entretenir de sujets religieux et nationaux.

4. Que la réunion mensuelle soit présidée par M. le président du cercle local de l'A.C.F.A.

5. Que le programme des réunions hebdomadaires soit maintenu tel que l'an dernier avec les développements demandés par le programme élaboré pour la présente année.

6. Qu'une lettre d'appréciation et de remerciements sincères soit envoyée à la Rév. Soeur Marie de S.-Médard pour son dévouement inlassable à la cause nationale parmi nous, aussi bien qu'à la formation intellectuelle et morale de notre jeunesse, aussi qu'à la Rév. S. M. de S.-Gabriel de la Passion, et qu'un tribut de gratitude leur soit aussi envoyé à toutes deux. Libre à la directrice générale de décider sur ce dernier

7. Qu'un vote de remerciement soit adressé par la voix de la Survivance au R. P. Gobeil et aux Dames de McLennan qui ont bien voulu accepter de juger les exhibits scolaires.

8. Qu'un vote de félicitation soit adressé aux délégués du cercle local de l'A.C.F.A. pour le beau travail présenté au Congrès de l'Association en juillet dernier.

Les propositions closes, M. le président adresse un mot de remerciement au digne représentant de l'exécutif général, M. Tremblay, que nous sommes toujours heureux de voir parmi nous et l'invite à revenir souvent encourager nos efforts patriotiques. Au zélé promoteur de nos droits, comme de nos devoirs religieux et nationaux, notre bon M. le curé, M. le président réitère l'expression de confiance, de soumission et d'attachement de toute l'Avant-Garde et promet de continuer avec ardeur, moyennant son concours et ses encouragements soutenus, le travail de la conservation de la langue et de la foi de nos pères dans nos foyers, à l'école, partout et toujours.

L'heure des discours est sans contredit la plus goûtée par tous les avant-gardistes qui éprouvent un plaisir toujours nouveau à entendre M. le président du cercle de l'A.C.F.A.

De lui on peut dire vraiment "Il parle peu, mais ça veut dire beaucoup car il est convaincu du rôle qui nous appartient comme petits Canadiens français, et il sait l'exprimer hautement"; aussi son encouragement nous est bien précieux.

M. le représentant de l'exécutif général félicite à son tour les congressistes du beau travail présenté à ce congrès, auquel il se dit heureux d'avoir assisté, et les exhorte à poursuivre sous la direction éclairée de leur dévoué aumônier et avec l'aide de leurs institutrices, l'oeuvre religieuse et nationale qu'ils ont entreprise et qui promet si bien pour l'avenir.

M. le curé, lui aussi félicite ses chers enfants et exprime sa satisfaction au sujet de tout ce qui a été présenté au congrès; mais en directeur sage et prudent, il signale le danger qui pourrait bien menacer l'avenir de leur jeune association 'la baisse de l'enthousiasme". Puis il explique comment l'écueil peut être évité. Son expérience vécue nous fait apprécier davantage ses conseils de père que nous saurons mettre en pratique. Oui, nous sentons vraiment que l'Avant-Garde et ce qu'elle incarne nous est beaucoup plus cher, après avoir entendu les paroles de notre bon aumônier. La parole ardente du R. P. Gobeil, et le plaidoper de M. le Dr Desrosiers, en faveur "du vieux chêne gaulois qui peut-être est près de disparaître là-bas" ne sauraient passer sous silence et sans un merci du coeur.

A tous ceux qui par leur présence à ce congrès ont fait preuve d'intérêt envers notre jeunesse donnelienne, l'Avant-Garde offre ses remerciements sincères.

Il ne nous reste qu'à exprimer notre profond regret de l'absence de nos dévouées zélatrices de l'Avant-Garde, les RR. SS. Marie de S.-Médard et Marie de S-Gabriel de la Passion. Nous ne doutons pas que c'eut été pour elles un grand plaisir d'assister à nos délibérations aujourd'hui, comme c'eut été pour nous un bonheur de les posséder parmi nous. D'autres enfants bénéficieront du tact et du savoir-faire de ces éducatrices de mérite. A toutes deux l'Avant-Garde offre ses meilleurs voeux.

Adèle Boulet,
élève du IXe année.

—oOo—

Croquis marseillais

Marius, de retour à Marseille après un beau voyage à Paris:

—Dis donc, Olive, si tu vas à Paris un de ces jours, n'oublie pas de donner de mes nouvelles à n'importe quel agent de police que tu rencontreras, ça lui fera plaisir. Je suis tellement devenu populaire, là-bas!

Un mois après, Olive revient à son tour de Paris et rencontre justement Marius:

—Eh! Marius, j'y suis allé à Paris, mais lorsque je me suis présenté à l'agent de la Porte Saint-Denis et que je lui ai dit: "Pardon, monsieur, je vous apporte le bonjour de Marius." Eh bien! tu ne sais pas ce qu'il m'a répondu?

—? ? ?

—"Je ne sais pas de qui vous voulez parler, "Monsieur Olive"!

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

QUATRIEME EPOQUE

LA DÉCADENCE (1713 à 1760)

IV. Décadence—(1713 à 1760).—(1ère période): Démembrement; traité d'Utrecht.—(2ème période): Agonie; Guerre de sept ans.—(3ème période): Dernier soupir; Sainte-Foye.

"Tout est perdu fors l'honneur!"

(suite)

89. Que faut-il penser de nos origines?

Il est grand temps de nous poser cette question, avant que la domination anglaise ait commencé à nous **ennoblir** ou à nous défigurer. D'ailleurs, après un siècle et demi (1608-1760) nous devons être sortis de nos langes et suffisamment informés pour donner une juste réponse à cette question.

Nous sommes extrêmement fiers de nos origines et parfaitement convaincus qu'aucune colonie d'Amérique, et même qu'aucun pays au monde ne saurait présenter de titres aussi glorieux que les nôtres

a) Nos aïeux sont venus de France, pays qui, de 1608 à 1760, était contestablement le premier de l'univers, non seulement au point de vue des lettres, des arts et de la puissance militaire; mais ce qui vaut encore bien mieux, au point de vue **chrétien.** La France à cette époque s'appelait et était en réalité **"la fille aînée de l'Eglise."**

b) Il est prouvé que les rois de France, en colonisant le Canada, avaient pour but avoué, sinon unique, **la conversion des infidèles.** Ces vues élevées nous placent du coup bien au-dessus de tous nos rivaux.

c) Si à l'époque des découvertes, il s'est glissé au Canada des aventuriers peu recommandables, la colonie a été complètement **purgée** en 1629. A partir de cette époque les colons furent toujours choisis avec soin dans la classe la plus saine: celle des laboureurs et des gens de métiers. Si nos pères n'ont pas apporté de France la haute noblesse et l'opulence, ils nous ont légué quelque chose de mieux: l'énergie, l'esprit de travail, la pureté des moeurs et la simplicité de la foi.

d) L'étude impartiale des faits établit de toute évidence que Dieu avait confié aux Français une double mission: celle de convertir les infidèles et de devenir le boulevard de l'Eglise catholique en Amérique. Cette double mission, nos pères l'ont acceptée et poursuivie avec tant de succès, que Dieu a bien voulu manifester sa satisfaction, en nous protégeant d'une manière évidemment providentielle en maintes circonstances, notamment au siège de Québec par les Kirke, à la fondation de Montréal, et qui sait, peut-être aussi, sur les Plaines d'Abraham, alors que se décida l'avenir de notre pays.

e) Enfin, si nous avons changé d'allégeance, il est prouvé que la faute n'est pas à nous, mais à la France, qui n'était pas à son poste, qui n'a pas su nous défendre et qui, au moment décisif, nous a sacrifiés presque sans regret. Quant à nos miliciens canadiens, ils ont fait leur devoir "jusqu'au bout!"

Nous n'avons pas été vaincus, mais écrasés et notre dernier geste a-t-il été assez sublime? Au soir du 15 mai 1760, quand la flotte anglaise parut sous les murs de Québec, nos pères avaient le droit de répéter à leur compte le mot du premier roi de la colonie: "Tout est perdu, fors l'honneur!!"

* * *

Conclusions générales—Nos devoirs

90. Que devons-nous à la France?

Dans un livre fameux, S. Augustin a divisé l'humanité en deux camps bien tranchés: la **cité du mal,** où logent toutes les vilénies et toutes les déchéances, et la **cité du bien,** qui abrite toutes les grandes pensées et tous les nobles sentiments.

S'il était permis de diviser ainsi la France, la réponse serait bien facile. Il faudrait proclamer hautement que nous devons à la **France du bien,** qui nous a donné avec l'existence tant d'admirables traditions et de glorieux exemples, une vénération sans bornes et une reconnaissance éternelle; et une rancune absolument incurable à la **France du mal,** pervertie et dissolue, qui a compromis sans retour l'avenir de notre race, par sa politique à courte vue et par l'anarchie de son administration.

Malheureusement, dans notre cas, cette distinction est inacceptable, car toute nation, comme tout individu, est responsable de toutes ses oeuvres, bonnes ou mauvaises.

Avant de nous prononcer, si nous voulons être justes, il faudra donc examiner sans passion les deux côtés de la médaille.

"Mais la France est notre Mère, diront certains enthousiastes." "Oui, **au figuré,** c'est à peu près incontestable; mais il ne faut pas se payer de mots, c'est un de nos défauts mignons qui dans le passé nous a coûté trop cher Sans doute la maternité véritable confère plus d'un titre au pardon; mais il est clair que si Abel expirant sous les coups meurtriers de Caïn, eut une pensée attendrie pour sa mère, il ne pouvait oublier l'aventure de la pomme, qui avait déchaîné contre lui la passion, qui venait de l'assommer.

91. Pourquoi les Canadiens français ont-ils été blessés au coeur quand ils se virent abandonnés par la France?

Plusieurs circonstances rendaient cette brisure extrêmement douloureuse.

a) Depuis Bretigny (1360) tout Français d'Europe et d'Amérique était convaincu que la France ne pouvait pas déchoir. Cruelle illusion!

b) L'histoire des colonies venait de s'ouvrir et personne ne soupçonnait avec quelle désinvolture une mère-patrie pouvait sacrifier au besoin ses colonies les plus fidèles. Dangereuse naïveté.

c) Déjà depuis quelques années, une sourde rivalité s'était fait jour entre Français de France et Français nés au Canada. L'arrogante prétention des uns avait irrité la fruste sincérité des autres. Fatal levain!

d) Après la victoire de Sainte-Foye, pour nos miliciens qui venaient d'y jouer leur va-tout, c'était un bien mauvais moment pour constater l'abandon de la France. Les grands projets avortés ne pouvaient, hélas! rien diminuer de l'effet de cette douloureuse surprise.

e) Les exactions de Bigot et consorts, qui avaient privé les soldats de leur paye et l'impuissance de la mère-patrie à réparer cette injustice donnait à la France une physionomie de banqueroutière.

f) Enfin, l'incompréhensible aveuglement des plénipotentiaires français qui, lors du traité de Paris, acceptèrent comme unique garantie le machiavélique article 4, avait fait déborder la mesure et désarçonné les plus robustes bonnes volontés. Faut-il s'étonner si les Canadiens français furent alors absolument dégoûtés d'un régime, que leurs frères de France allaient bientôt rejeter eux-mêmes avec les sinistres colères de la Grande Révolution.

92. Quelle est la conviction actuelle des Canadiens français sur la question de leurs devoirs envers la France?

Ceux qui savent leur histoire et prennent la peine de réfléchir, sont convaincus que:

a) **légalement,** nous ne devons absolument rien à la France; au contraire nous sommes demeurés ses créanciers.

b) **moralement,** nous lui devons le pardon chrétien pour ses péchés, et en plus un pieux souvenir, dans le genre de celui que les Français d'aujourd'hui conservent pour les vieux Gaulois, qui n'ont pas su défendre le sol de leur patrie contre la rapacité romaine.

93. Devons-nous quelque chose de plus à certains personnages et à certaines institutions venus de France?

Oui, assurément, à cause de leur caractère nettement bienfaisant, ou encore à cause de leur influence néfaste.

Parmi les **bienfaiteurs,** qui auront toujours droit à notre vénération, les uns nous ont bien servis par **leurs armes,** d'autres par leur plume, plusieurs par leur sage administration, et un grand nombre par leurs prières et la sainteté de leurs oeuvres

a) **par leurs armes:**

Le premier qui versa son sang pour la colonie fut Champlain. Après lui, de Maisonneuve, son lieutenant Lambert Closse, la plupart des premiers colons de Montréal, et en particulier les miliciens de la Sainte-Famille, dont Dollard et ses compagnons furent la fine fleur.

Le marquis de Tracy et les soldats du régiment de Carignan, Frontenac, Charles Lemoyne et ses illustres fils: Sainte-Hélène, Maricourt, de Bienville et surtout Iberville, le plus glorieux de tous les militaires de la Nouvelle-France.

D'Aillebout de Mantet, François Hertel, de Portneuf, l'intrépide Chassaigne, de Villebon, de Varennes, Madeleine de Verchères, Hertel de Rouville, de Beaubassin, de Subercase, Géranger et Saint-Castin.

De Ligneris, Coulon de Villiers, Le Gardeur de Saint-Pierre, de Contrecoeur, Marin, Chabert de Joncaire, de Jumonville, de Beaujeu, Dumas, Dieskau et le baron de Léry.

Montcalm, Lévis, Bougainville, Bourlamaque, Rigaud de Vaudreuil, Boishébert, de Drucour et son héroïque épouse.

De Noyan, Aubry, Pouchot, Vauquelin et en général tous les Canadiens, qui vécurent à l'époque de la conquête, vieillards de plus de 60 ans, séminaristes, enfants d'école, qui se battirent comme des lions pour conserver le Canada à la France, etc.

b) **par la plume:**

Jacques Cartier, Champlain, le Père Lejeune et les autres Pères Jésuites, qui publièrent les Relations, Pierre Boucher de Boucherville, dont le rapport décida Louis XIV à s'occuper sérieusement de la colonie, Marie de l'Incarnation, Mgr de Laval, Charlevoix, Talon, La Galissonnière, Rocquart, etc., etc.

c) **Par leur bonne administration:**

Champlain, de Montmagny, de Courcelles, Frontenac (seconde adm.) de Callières, de Vaudreuil, de Beauharnois et même Vaudreuil de Cavagnal.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 27 SEPTEMBRE 1933.

Au fil de la plume

Triste decheance

Il y a quelque temps, nous lisions dans l'"Indépendant", de Fall River, Mass., un article où M. Ph. A. Lajoie s'indignait, et avec combien de raison, contre un certain nombre de parents franco-américains qui avaient envoyé leurs enfants aux écoles de bible des églises méthodiste, épiscopalienne et baptiste.

"Nous voyons, dit-il, que certain Bertrand Bérubé et certain Raymond Lambert, deux descendants des Canadiens français catholiques du vieux Québec; deux enfants de sang français auxquels la descendance française a été donnée par des ganaches de la plus belle eau, ont remporté les deux premiers prix pour "l'excellence dans l'étude de la bible protestante."

"C'est une distinction dont les parents ignares ont lieu d'être fiers.

"Nous voyons dans la liste de ceux qui ont suivi les cours avec assiduité—une assiduité qu'ils ne mettraient probablement pas à suivre les cours du catéchisme—des Bourgeois, des Cadorette, des Cyr, des Frédette, des Hébert, des Pelletier, des Thibault, des Valcourt, des Bélanger, des Hamel, des Rousseau, etc., souvent deux ou trois enfants de la même famille.

"Or, ça, quelle race d'inconscients sommesnous donc, pour qu'il soit possible que nous donnions dans des aberrations comme celles-là!

"Quelle sorte de merveilleux dégénérés sont donc ces parents, qui n'ont vu aucun inconvénient à confier leurs enfants à la tutelle des prosélytes du protestantisme le plus notoirement fanatique."

Ce n'est pas sans raison que notre confrère de l'"Indépendant" fustige avec une sévérité on ne peut plus légitime une telle déchéance dont se sont rendus coupables ces parents franco-américains.

A lire ces lignes, on ne peut s'empêcher de ressentir de la tristesse et d'éprouver de la pitié.

C'est que ces enfants sont des victimes toutes prêtes à l'apostasie religieuse et nationale. Et, sauf erreur, la perte de l'idiome ancestral les a conduits à l'abandon de tout un passé dans lequel ils n'ont point su cueillir les nombreux exemples de foi et de ténacité en face de l'ennemi du catholicisme et de l'oppresseur des droits de la langue française.

Ceci est pour nous un avertissement choisi parmi plusieurs.

Puisse-t-il servir à nous rappeler que nous devons être constamment sur nos gardes afin de démasquer sans merci l'ennemi qui ne se pare que trop souvent d'oripeaux brillants mais mensongers.

* * *

Le remède de la crise

Il y a quelques jours, S. Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, prêchant à l'église de Notre-Dame du Mont-Carmel, a parlé de la crise et donné des conseils de chef sage et prudent.

Si nous avions la conviction que la souffrance est utile à quelque chose, qu'elle est utile à tous, déclara Mgr Gauthier, la crise que nous traversons n'aurait pas tant d'acuité. Il n'y aurait pas de crise du tout. **Le malaise économique a une cause beaucoup plus morale que financière,** morale en ce sens que nous avons perdu la pratique des vertus chrétiennes. Nous avons passé à travers une période de prospérité qui nous a deshabitués de la vie austère. Nous étions lancés à pleine vitesse, il y a quelques années, dans la prospérité la plus folle que le monde ait connue.

On peut maintenant déterminer avec certitude toutes les causes économiques de la crise, ajoutait l'archevêque de Montréal. On est encore plus certain de la cause morale. L'économie, la tempérance, la mesure, la mortification n'existent plus. C'est la jouissance et c'est l'argent qui sont les dieux du monde.

Un peu plus loin, S. Exc. Mgr Gauthier mettait ses auditeurs en garde contre ceux qui veulent spéculer sur les misères présentes et imposer au pays des mesures hardies, franchement socialisantes. "Ce qui m'afflige surtout, disait-il, c'est qu'il y a des catholiques qui se laissent prendre à leurs amorces, qui croient facilement aux promesses des porte-paroles de la C.C.F. Ces messieurs, ces sauveurs ne feront rien autre chose que de nous plonger un peu plus dans la misère."

Depuis le commencement de la crise, on a tenu conférences sur conférences auxquelles ont assisté de prétendus guérisseurs de nos maux économiques. Elles ont toutes abouti aux plus lamentables échecs. Il en sera toujours ainsi tant qu'on persistera à ne songer qu'aux moyens purement humains pour régler une crise qui ne disparaîtra que par le retour à la pratique des vertus chrétiennes. C'est là que se trouve la meilleure solution du problème de la crise. Qu'il le veuille ou non, notre monde égoïste et jouisseur devra tourner les yeux vers le Ciel, s'il ne veut pas être plongé dans le plus affreux des cataclysmes sociaux.

Maurice Lavallée.

Billet

Fédération

Le temps est à l'union des forces; de là l'existence d'un nombre sans cesse grandissant d'organisations diverses, effectuant autour d'un nom, d'un mot d'ordre, d'une idée le ralliement des bonnes volontés en vue de servir une cause commune.

Organisations de tous genres, aux tendances les plus variées, mettant en relief la justesse du vieux dicton: "L'union fait la force". Impossible en notre vingtième siècle de réaliser oeuvre durable là où l'individualisme se loge: chaque jour nous en apporte de nouvelles preuves. Aussi voyons-nous partout les tenants d'une même idée, se grouper dans des organismes de défense ou d'attaque. Il arrive quelquefois que le but fixé n'est pas atteint, et alors on s'en prend à tel ou tel défaut d'arme ou de cuirasse. Souvent, l'on retrouve qu'un certain esprit d'isolement s'est maintenu malgré l'apparence contraire. Des groupes se sont formés, mais sans de fermes liens de cohésion; et manquant d'un programme d'ensemble, leur travail s'en est ressenti; l'union des individus n'a pas amené les résultats espérés en raison de l'isolement des groupes, ce qui, au fond, remet en question l'application du dicton précité sur un champ plus vaste, d'où l'union des groupes ou fédération.

Durant ces dernières années, cette forme plus prononcée de l'union s'est affirmée. Sans parler des innombrables fédérations de clubs politiques, sociaux, ouvriers ou autres organismes similaires, mentionnons seulement la fédération des sociétés nationales franco-américaines et la fédération des oeuvres de jeunesse catholique et française en notre pays, lesquelles semblent, apparemment, avoir bénéficié du nouvel état de choses.

Nous avons, au Canada, une multitude d'associations nationales. Elles servent toutes une même cause: la survivance de notre élément ethnique. Et, cependant, peut-on dire que des liens bien fermes les unissent, qu'un même programme d'action centralise leurs efforts et leurs activités. Réserve faite à l'autonomie de chacune d'elles ne semble-t-il pas à propos de les organiser en une fédération puissante qui nous donnera une direction d'ensemble, un programme d'ensemble, et de l'action d'ensemble.

L'action française, dans un de ses mots d'ordre, il y a quelques années, en indiquait l'importance. "Puisque les divers groupes de l'Amérique du Nord ont aussi des intérêts communs, il importe de fonder le plus tôt possible un organisme qui en ait la garde, qui sans nuire à l'autonomie des groupes, les rapprochera en une vigoureuse solidarité".

Au lendemain du congrès eucharistique de Chicago en 1926, l'abbé Lionel Groulx faisait, entr'autres considérations sur les groupes français dispersés les remarques suivantes: "Quand nous cherchons les moyens de fonder l'entr'aide pour des groupes si dispersés, l'idée s'impose forcément d'un organisme central à qui serait confié la garde des intérêts généraux, qui pourrait multiplier les prises de contact, aiguiller les esprits vers les buts collectifs, reserrer le faisceau des bonnes volontés. De cet organisme, la formule est-elle introuvable? Dans chacun de nos groupes, l'esprit national est-il assez éveillé pour sentir le besoin d'une telle fondation, pour accepter les contributions pécuniaires qu'elle exigerait?"

"Comme il importe de savoir à quoi nous en tenir sur ce point précis et le plus tôt possible! Deux choses sont certaines: les Canadiens français n'ont à compter que sur eux-mêmes pour la protection de leurs intérêts nationaux, et, pour une race dispersée comme la nôtre, l'union des esprits et des forces sera rarement l'effet du hasard".

On pourrait allonger indéfiniment la liste des témoignages en faveur d'une fédération de ce genre. Déjà un mouvement est entrepris dans Québec à l'effet de constituer une fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste. Souhaitons que le mouvement prenne de l'ampleur et qu'il s'étende à toutes les organisations nationales au pays.

REACTIONNAIRE.

Et cela continue

Il y a eu jusqu'à ces derniers jours deux vacances à la Cour Suprême d'Ontario. Ce tribunal compte dix-neuf membres et il n'y avait eu jusque là aucun juge de langue française à cette cour. A maintes reprises les Franco-Ontariens, qui forment plus d'un dixième de la population ontarienne et n'ont que quatre juges de comté sur un total de soixante-quatre, ont demandé un représentant à la Cour Suprême de leur province. Demande tout à fait légitime, si l'on tient compte surtout de la façon dont les justiciables et les avocats anglo-québécois sont traités dans notre province, où ils ont des représentants jusque dans les plus hautes cours. Or que vient de faire M. Guthrie, ministre de la Justice? Il a passé outre, pour la sixième fois depuis un an, aux représentations des Franco-Ontariens; et il a nommé deux Anglo-Ontariens aux postes vacants. Il n'y a donc plus de place pour un seul Franco-Ontarien. "Ce ne sont pas les promesses qui ont manqué. A plusieurs reprises, M. Guthrie a reconnu le bien-fondé de nos demandes; il a reçu avec la plus grande courtoisie une délégation de Franco-Ontariens. Un journal ministériel nous apprenait même, le 5 septembre dernier, que la nomination de Mtre Gauvreau à la Cour Suprême était chose décidée. Depuis, nous avons su de bonne source. . . que le ministre de la Justice n'avait jamais eu l'intention de le nommer", écrit le "Droit", qui ajoute: "De plus, le sénateur Belcourt, décédé depuis plus d'un an, n'a pas encore été remplacé et notre représentation au Sénat est coupée en deux. Nous n'avons pas de ministre dans le cabinet. Le Dr Amyot a été remplacé par un médecin qui, lorsque l'occasion s'en est présentée, a fait preuve de fanatisme. Le ministère des Travaux Publics se refuse toujours à poser des inscriptions bilingues sur le nouvel édifice fédéral de Windsor". En d'autres termes, la thèse de la "réserve" continue de durer, en pratique.

(Le Devoir).

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

I. LA DOULOUREUSE CAMPAGNE DE M. THIBAULT

CHAPITRE SIXIEME

1846 - 1852

PENIBLES ET OBSCURS LABEURS

II. DEUXIEME VOYAGE A LA RIVIERE LA PAIX

Sur le deuxième voyage de M. Bourassa à la Rivière la Paix les renseignements sont bien maigres: un compte-rendu trop vague du missionnaire lui-même et son registre des baptêmes et mariages, voilà tout.

"Je partis du Lac Ste-Anne vers le 23 août, avec deux hommes, dont l'un devait rester au Lac des Esclaves. Nous primes un canot à la rivière Pembina (affluent de droite de la rivière Athbaska); nous la descendimes bien misérablement. Après les contretemps ordinaires, nous arrivâmes au Lac des Esclaves. Nous n'y demeurâmes que le temps nécessaire pour changer de voiture: nous primes des chevaux à la compagnie, et, après le temps voulu, nous arrivâmes à la rivière la Paix.

"Voulant me rendre au Fort Vermillon tout de suite, je fis hâter les préparatifs pour ce nouveau voyage. Ces préparatifs consistèrent en un radeau lié avec de bonnes "gaules", sur lequel nous nous embarquâmes. Ce n'était pas l'embarcation la plus sûre ni la plus commode; mais cette manière de voyager ne dura pas longtemps: nous trouvâmes heureusement, la seconde journée, un canot, caché dans les broussailes; nous le primes, et nous nous rendimes ainsi au Vermillon."

Combien de jours avait-il fallu à notre missionnaire et à ses compagnons pour accomplir ce voyage de 450 à 500 milles? Pas moins de trois semaines, sans doute. Le registre nous apprend que 8 baptêmes furent faits le 29 août: serait-ce déjà au Petit Lac des Esclaves? ou dans quelque campement rencontré en chemin? Cette deuxième hypothèse nous parait la meilleure. Nouveau baptême le 4 septembre. Le parrain, pour ce baptême et les huit précédents, avait été Jean-Baptiste Besson, l'un des compagnons de route de M. Bourassa. Encore trois baptêmes le 8 septembre. Cette fois, il semble bien que ce soit au Petit Lac des Esclaves. Le parrain est deux fois William Shaw, le commis du Fort Vermillon; et la marraine est, pour les trois baptêmes, Marie-Elisabeth Joly. Les baptisées de ce jour voyagent ensuite avec notre missionnaire, qui, chemin faisant, prépare leurs parents au mariage. La mère, Marie Sandows, reçoit le baptême le 20 septembre, et est ensuite mariée avec André Contois, Canadien venu de Montréal. Si nous remarquons que l'enfant baptisé le 4 septembre était le frère de Marie Sandows, nous pourrons en conclure que ce baptême dut avoir lieu déjà au Petit Lac des Esclaves, où notre missionnaire aurait ainsi passé quatre ou cinq jours. Le 20 septembre serait probablement le jour de l'arrivée au Fort Vermillon.

Première Mission au Fort Vermillon

Reprenons le compte-rendu de M. Bourassa:

"Je trouvai une grande partie des Castors assemblés. Après les civilités ordinaires, j'entrai dans le Fort, où le commis, M. Shaw, me reçut très cordialement. Ce monsieur est catholique.

"Je m'appliquai tout de suite à l'instruction. Je fis un très grand nombre de baptêmes; et les sauvages se montrèrent pleins de zèle pour apprendre leurs prières, que je leur enseignai en français, ne sachant pas leur langue.

'Je restai là quinze ou vingt jours, attendant les barges. Quelques jours après leur arrivée, je m'embarquai sur mon canot et remontai la rivière jusqu'au Fort Dunvegan, où j'hivernai."

C'est donc un peu plus de deux semaines que dura cette première mission au Fort Vermillon. C'est à dire que nous devons être dans le vrai en plaçant là tous les actes inscrits dans le registre de M. Bourassa du 20 septembre au 4 octobre, soit 83 baptêmes et 2 mariages.

Nous avons déjà parlé du premier de ces mariages. Le second mérite bien aussi une mention. Les époux furent d'abord baptisés, le 22 septembre: lui fut nommé Jean-Baptiste Castor; il était "âgé d'environ cent ans"; elle fut appelée Marie Castor; elle avait "environ quatre-vingts ans". Le mariage eut lieu le même jour, en présence de Jean-Baptiste Besson et Jacques L'Hirondelle.

Deuxième Mission au Fort Dunvegan

Le 25 octobre, M. Bourassa était au Fort Dunvegan. Les Sauvages l'y entourèrent comme l'année précédente. La mission dura un mois entier, et donna comme résultat 90 baptêmes, dont 41 dans la seule journée du 25 octobre, et 14 le 17 novembre. Jean-Baptiste Besson fut le parrain du plus grand nombre. Nous retrouvons William Shaw et Jacques L'Hirondelle plusieurs fois, à partir du 7 novembre.

* * *

Le retour de M. Bourassa au Lac Sainte-Anne semble s'être effectué dans le courant de décembre, car, sauf erreur de date dans son registre, il y fit un baptême le 5 janvier 1847. Son compte-rendu semblerait pourtant indiquer le printemps, disant qu'il hiverna au Fort Dunvégan, puis ajoutant: "La saison étant devenue favorable, je retournai au Lac Ste-Anne". Le fait est que son registre ne contient plus rien jusqu'au 5 mai.

III. PREMIERE MISSION AU FORT DE LA MONTAGNE

Pendant que son confrère visitait les Indiens de la Rivière la Paix, M. Thibault, conformément aux désirs du Père de Smet, se rendait au Fort de la Montagne, sur la rivière Saskatchewan. Ce voyage, noté d'un mot seulement par Mgr Taché dans ses Vingt Années de Missions (Missions des Oblats, t. 5, p. 156), fut fait au mois d'octobre 1846. Parti de Sainte-Anne dès le début de ce mois, M. Thibault s'arrêta cinq ou six jours à Edmonton, où il fit sept baptêmes. Deux des filles de M. Rowand, Marguerite et Adélaide, y furent marraines. Au Fort de la Montagne la mission semble n'avoir duré qu'une semaine, du 16 au 21 octobre. Les baptêmes y furent très nombreux: 64, le 16; 20, le 17; 21, le 18; et 9, avec trois mariages, le 21. Chose assez curieuse, M. Thibault fut lui-même le parrain de tous les baptisés. On voit cependant apparaitre comme témoin des mariages un Canadien ou Métis, Antoine Auger, qui sans doute avait accompagné le missionnaire. Parmi les noms des baptisés et mariés, deux seulement sont français, Boudreau et Arcand. On voit aussi celui de Piché, mais sous une forme sauvage: Napewnikik. Je remarque encore quatre enfants de Natose: ce Natose ne serait-il pas le fameux chef Pied-Noir Natos, le Soleil?

Le 5 novembre, M. Thibault était de retour au Lac Ste-Anne.

(A suivre)

L'origine des modes

Les filles de Louis IX, ayant des pieds énormes, inventèrent les robes à traîne.

La belle Ferronière s'étant fait une brûlure au milieu du front, fixa sur la cicatrice un bijou retenu par un fin lacet.

La reine Anne d'Autriche, pour que l'on admirât ses bras, d'un modèle remarquable, lança les manches courtes.

Mme de Pompadour, étant de très petite taille, mit en faveur les mules à hauts talons.

L'impératrice Joséphine gênée par l'irrégularité de ses dents, fit admettre par la Cour, l'usage d'un mouchoir de dentelle qu'on tenait constamment sur la bouche.

—oOo—

Les dialogues lapidaires

—On ne peut plus se faire servir: les bonnes s'en vont.

—Et les mauvaises restent.

—oOo—

Bavardage

—Alors, la noce n'a pas été un succès?

—Non, la mère du marié pleurait plus fort que la mère de la mariée.

Ce que sera la guerre future

Dix-huit techniciens sonnent l'alarme

Sous le titre "What would be the character of a new war (Quel serait le caractère d'une nouvelle guerre), on vient de publier à Londres un livre saisissant, oeüvre collective de dix-huit experts militaires et savants chimistes choisis parmi les plus célèbres tant en Europe qu'en Amérique et au Japon. Ces collaborateurs, ignorant chacun le travail de l'autre, furent invités par l'éditeur à exposer leurs idées concernant la guerre future. Non des anticipations fantaisistes, mais des certitudes étayées par les dernières découvertes. De quelle façon la technique de la guerre profitera-t-elle des nouvelles conquêtes de la science? On ne pourrait imaginer lecture plus effroyable que ces dix-huit dissertations dont le ton morne et calme, l'objectivité absolue ne font qu'ajouter à l'affolant effet qu'elles provoquent.

Infanterie: pâture pour les tanks

La technique, après avoir révolutionné notre vie économique, a renversé également nos manières de faire la guerre, écrit le général anglais Fuller, d'après lequel l'infanterie, autrefois principal facteur des batailles, se trouve aujourd'hui, vis-à-vis de la guerre, à peu près dans la même situation que, sous le rapport économique, les ouvriers industriels rendus à peu près superflus par la machine. La guerre sera motorisée, mécanisée tout à fait à l'instar de la vie économique. La technocratie prendra le dessus aussi dans l'armée. Une guerre future ne fera que démontrer à quel point l'infanterie est devenue un anachronisme, allant ainsi rejoindre une autre arme jadis glorieuse, mais aujourd'hui complètement fossile: la cavalerie! Des troupes motorisées: voici l'arme vraiment précieuse. Les fantassins, auxquels en temps de paix on enseigne à faire des marches et contre-marches de plusieurs heures avec des charges de 56 livres sur le dos, ne sont bons qu'à être massacrés par les tanks. Le 24 avril 1918, sept tanks anglais ayant pour toute équipe au total 21 officiers et soldats, ont mis en fuite trois bataillons allemands dont ils ont tué 400 hommes. Les tanks contre l'infanterie, dit-il, ce n'est plus de la guerre. C'est un jeu de massacre.

Toujours d'après le général Fuller, la formation actuelle des troupes combinant l'infanterie proprement dite avec des détachements motorisés représente la plus intégrale des absurdités, puisque la capacité de mouvement des uns diffère complètement de celle des autres. Une séparation nette des motorisés et des fantassins s'imposerait dès à présent. Le service obligatoire, tel qu'il est pratiqué actuellement, la vie de caserne, l'instruction militaire de nos jours: tout ceci est précisément le contraire de ce qu'il faudrait faire pour former les recrues. Il faudrait avant tout que l'on enseignât aux soldats la mécanique et qu'au lieu de la caserne, on les éduquât dans des garages et dans des usines. Durant la dernière guerre déjà on a acquis la certitude que les meilleurs soldats étaient les chauffeurs, les mécaniciens, les ouvriers pratiquant un métier technique, enfin des techniciens! C'est donc des techniciens qu'il faut former et non des troupes grégaires, bonnes à être massacrées. . .

L'avenir est dans l'air

D'après une étude du major Bratt, Anglais, l'issue des guerres futures ne se décidera plus sur terre, ni sur mer, mais dans l'air. Le vainqueur sera qui pourra se prévaloir de la maitrise de l'air. Jusqu'à présent, par exemple, pour le transport des troupes, les chemins de fer jouèrent un rôle énorme. Or ce rôle se réduira à peu près à rien, une fois toutes les troupes motorisées. D'autre part, aucune armée terrestre, quelque forte soit-elle et quelle que soit sa puissance en canons, ne pourra empêcher la flotte aérienne de l'ennemi de survoler ses lignes et de pénétrer sur le territoire défendu. L'agresseur ne s'occupera même plus de ces troupes de couverture, pas plus que des forteresses, ou que des lignes de chemins de fer, ou des stations ferroviaires. Par ses avions, il s'attaquera aux "centres vitaux de l'ennemi". A ses grandes usines. A ses mines. A ses moulins. La flotte aérienne—et ce sera précisément l'une des caractéristiques de la guerre future—s'en prendra beaucoup moins à l'armée ennemie qu'aux non-combattants, aux civils, sachant que c'est leur attitude et leur capitulation qui décide de l'issue de la guerre.

Naturellement, chacun des deux adversaires portera ses attaques à l'intérieur du pays de l'autre. Il est fort probable que ces escadrilles ennemies ne se feront même pas trop de mal entre elles, l'une et l'autre portant son oeuvre dévastatrice surtout contre les masses de population civile de l'autre pays! Ce qui veut dire que, dans une future guerre, les hécatombes se produiront, non au front, mais à l'arrière, dans des territoires qui, normalement, n'auraient même jamais été des zones de guerre. . .

La terre elle-même prendra feu

Voici une savante chimiste suisse, Mme Gertrud Wolker, dont le nom fait autorité et qui consacre un chapitre à la guerre bactériologique et chimique.

L'emploi des gaz, nous enseigne-t-elle, aura des effets autrement épouvantagles que durant la dernière guerre. De plus, on emploiera certaines nouvelles bombes incendiaires, d'une force explosive dont le commun n'a guère idée.

On connait aujourd'hui des bombes incendiaires ne pesant qu'un kilo et qui, au contact du toit d'une maison, par exemple, ou en touchant le sol, dégagent subitement 3,000 degrés de chaleur. L'acier qui entoure cette bombe prend feu et, sous la forme d'une masse coulante, traverse les étages, mettant tout en feu. D'autres bombes, d'un poids plus lourd, pénètrent profondément dans le sol, y engendrent un incendie: on dirait que la terre elle-même brûle! Ces bombes serviront à détruire les canalisations, les tout-à-l'égout des grandes villes, les conduites de gaz qu'elles mettront en feu! Quelques aéroplanes suffiront pour transporter un assez grand nombre de ces bombes afin d'incendier toute une capitale.

Un autre nouveau type de bombe consiste en ce qu'on appelle les "bombes de Berlin", engins épouvantables tuant tout dans un périmètre de 800 à 1,000 mètres autour de l'endroit de l'explosion!

Avions invisibles

D'après le général Growes, il serait illusoire de croire à la possibilité de la défense d'une ville comme Paris, Londres ou Berlin en cas d'une attaque aérienne sérieuse, telle qu'elle se ferait au cours d'une guerre future. Les abris les plus solidement combinés, les mieux étudiés n'offriraient plus de garantie sérieuse, tant les nouvelles bombes sont puissantes et irrésistibles. Des rues entières seraient rapidement incendiées. Comment les personnes cachées dans les caves, le métro, etc., arriveraient-elles seulement à sortir sous l'amas énorme écroulé et recouvrant l'abri, incendié probablement lui-même, à moins qu'il n'ait été empoisonné par les gaz délétères. . .

Le général décrit ensuite une manoeuvre nocturne entreprise récemment sur Londres, où l'on mit à l'essai de nouveaux aéroplanes enduits d'une matière qui les rendait pratiquement invisibles. Sur 250 aéroplanes traités avec cet enduit et participant à l'attaque nocturne, on ne réussit à en découvrir que 16 sous l'action des plus forts projecteurs, alors que les 234 autres unités restèrent complètement invisibles, bien qu'elles ne volassent qu'à des altitudes relativement petites.

La noyade à sec

Quant aux nouveaux gaz, ils sont tellement multiples et d'une telle nocivité sournoise qu'ils ne pourraient même plus être comparés aux gaz employés durant la dernière guerre. On connait à présent des gaz pénétrant l'organisme sans que la victime s'en aperçoive jusqu'au moment où les effets meurtriers se produisent. Et quels effets! Voici par exemple le "gaz vert" (Ci Coo C/3) provoquant dans l'organisme la "noyade sèche". En effet, sous l'action du gaz, les tissus et les vaisseaux capillaires du poumon sont mis dans un état tel qu'ils y attirent tous les plasmes du sang et que le poumon se trouve littéralement noyé dans cette affluence. Le processus est le même que si la victime s'était noyée; elle l'est, mais dans son propre sang

Les conventions ne tiennent pas en temps de guerre

Un autre officier anglais, le commandant Lefebvre, établit qu'une guerre aérienne est toujours à l'avantage de l'agresseur qui, dès sa première incursion bien calculée, bien exécutée, peut prendre le dessus. A son sens, ce serait purement un leurre que de s'imaginer qu'un peuple défendant son indépendance et se voyant en danger, respectera quelque convention que ce soit, faite en vue de rendre la guerre plus 'humaine". Les peuples recourront aux moyens les plus affreux. Toujours d'après ce même auteur, les masques à gaz ne seront guère efficaces, puisqu'il existe aujourd'hui des gaz pénétrant même à travers le masque ou s'insinuant par-dessous.

("Lu").

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:
Canada, un an..........$2.00
Etats-Unis..........$2.50
Europe..........$3.00

Les Etats-Unis reconnaîtront l'Union soviétique

Avant le prochain congrès, les Etats-Unis renoueront les relations diplomatiques avec Moscou

NEW YORK. — Les Etats-Unis, vient-on d'apprendre, reconnaîtront officiellement l'Union soviétique avant la prochaine session du Congrès qui s'ouvrira en janvier.

Dans des cercles habituellement bien renseignés on dit que le président Roosevelt a décidé depuis quelque temps déjà de reconnaître l'Union soviétique, mais qu'il a attendu, pour l'annoncer, le moment où la reprise des affaires nationales lui laissera un peu de répit, afin de pouvoir considérer sérieusement les divers problèmes que cette décision amènera.

En dehors de l'échange de notes et d'ambassadeurs, la reconnaissance de l'Union soviétique nécessitera également, sans aucun doute, une décision sur la manière de régler certaines réclamations.

Les réclamations américaines se chiffrent à $658,000,000, ce qui comprend le principal et l'intérêt du prêt consenti par le gouvernement américain à Kerensky, au chiffre de $272,000,000, les dettes privées du tsar, $86,000,000, les réclamations d'industries américaines pour confiscation de propriété, $300,000,000, etc.

On dit que l'attitude de Moscou est que les négociations concernant ces réclamations suivent l'établissement de relations diplomatiques normales.

—oOo—

Pour abreuver les Américains

On apprend que 70 millions de gallons de spiritueux seront à la disposition des consommateurs du pays, dès que la prohibition aura été abrogée.

NEW YORK.—On apprend de bonne source que 70 millions de gallons de spiritueux seront à la disposition des consommateurs du pays dès que la prohibition aura été abrogée. D'après un fonctionnaire d'une importante distillerie, 15 millions de gallons de whisky, de rhum et d'eau-de-vie sont présentement dans les entrepôts aux Etats-Unis et on peut en tirer une quantité de spiritueux acceptables quatre ou cinq fois supérieure à ce chiffre. Une partie de ces 15 millions de gallons remonte à 1912. De plus, les distilleries ne tarderaient pas à produire. Toutefois, plusieurs distillateurs ne voudraient pas mettre des produits récents sur le marché.

Si la prohibition est abrogée, 30 distilleries fonctionneront aussitôt dans le New York, la Pennsylvanie, le Kentucky, le Maryland, l'Illinois et le Massachusetts.

On prévoit une distillation globale de 150 millions de gallons pour 1934. Avant la prohibition, le plus gros total de consommation annuelle a été de 112 millions de gallons. C'est en 1911 qu'on l'a enregistré.

On ne croit pas que les spiritueux canadiens fassent une concurrence appréciable à ceux du pays. Avant la prohibition, les importations de spiritueux canadiens ne représentaient que 2 pour cent de la consommation annuelle. De plus, il est possible que le droit douanier de $5 le gallon soit haussé.

—oOo—

Contre les futures attaques allemandes

La France prend des mesures de précaution

TORONTO.—A cause de la croissance inquiétante de l'hitlérisme en Allemagne, la France a commencé à matelasser ses manufactures de gaz au moyen de sacs de sable, "simplement comme mesure de précaution". C'est du moins ce qu'affirmait M. Georges Descours, gérant de la manufacture de gaz de Lyon, arrivé à Toronto avec un groupe d'ingénieurs étrangers qui visitent actuellement les grandes villes canadiennes et américaines.

Au mois de février dernier, un système de défense complet aurait été inauguré dans ces manufactures françaises et leurs employés auraient été munis de masques protecteurs. En prévision d'attaque aérienne, on s'est exercé à éteindre les lumières dans le plus bref délai possible.

M. Descours prétend que la ville de Lyon redoute particulièrement une attaque de l'est.

Une lettre de M. Armand Lavergne sur l'immigration

Le péril le plus angoissant à écarter—Un peu d'histoire

La lettre de mon vaillant collègue Boulanger sur les tentatives de ramener chez nous l'immigration à fortes doses, a rencontré dans la presse et dans le public l'approbation à peu près générale, et je ne veux pas être le dernier à souscrire à ce témoignage.

D'autant plus, qu'il y aura bientôt trente ans, je prévoyais à la Chambre des Communes ce qui devait arriver, ce qui malheureusement est arrivé, ce qui constitue pour le Canada aujourd'hui le péril de plus angoissant que nous ayons à solutionner, si on peut trouver une solution.

Cette politique d'immigration à outrance fut inaugurée, vers les 1900, par l'hon. Clifford Sifton, alors Ministre de l'Immigration, dans le gouvernement Laurier, un des pires ennemis que la race française et la pensée catholique aient jamais rencontrés dans notre pays depuis les jours de Georges Brown et Dalton McCarthy.

Cette politique avait un double objet: faire vendre les terres données en subside aux compagnies de chemin de fer, et en même temps, tel que le déclarait publiquement à Liverpool, M. Evans, surintendant de l'Immigration pour le gouvernement fédéral, "l'écrasement de la race canadienne-française et catholique".

Pour atteindre cette fin, on avait organisé différents syndicats à la condition qu'ils n'amèneraient pas ici d'immigrants de langue française; entre autres l'Atlantic Trading Co., et la Saskatchewan Land Valley Co.

On préférait, tel que les annonces officielles de la Church Army (une organisation subventionnée), le proclamaient, peupler le Canada "d'anciens forçats, de fous, de Cheminots, de bandits, de syphilitiques, de malades de corps et d'esprit".

Tous ces faits furent portés à maintes reprises à la connaissance de la Chambre par moi-même. Combattu d'abord par les deux partis je fus ensuite endossé par feu l'hon. Monk, et bientôt par le parti conservateur tout entier. Mais vainement.

Les chefs libéraux d'alors et la presse ministérielle furent unanimes pour ridiculiser la campagne entreprise contre l'immigration par le député de Montmagny. Et ceux de mon âge doivent avoir encore présents à leur mémoire, la lettre si poignante adressée par Jules Fournier, dans le Nationaliste, à Sir Wilfrid Laurier, au nom de notre race. Rappelant le danger terrible que cette politique faisait courir au pays, et surtout à nous, Canadiens d'origine française, il concluait comme le gladiateur antique à César: "Ceux qui vont mourir te saluent".

Pendant des années et des années, il coûtait moins cher à un immigrant de partir de l'Angleterre ou du Continent Européen, pour aller s'établir dans l'Ouest, qu'à un Canadien de Québec ou de l'Ontario.

Ces immigrants, en vertu de l'"Empire Settlement Act", avaient des conditions d'établissement faciles, des prêts d'argent, faveurs qui étaient refusées aux Canadiens de naissance.

Aujourd'hui nous avons rempli notre pays de gens qui n'ont nullement le sentiment de la patrie, qui ont apporté ici à part leurs tares physiques, leurs tares mentales bien plus dangereuses, qui se révèlent en leurs doctrines communistes, et l'agitation de bolchévisme qui se poursuit actuellement dans l'Ouest et dans nos villes.

Nos compatriotes anglais commencent à se rendre compte de l'erreur qu'ils ont faite, et combien il aurait été préférable pour eux, et combien ils se sentiraient plus en sécurité, si au lieu des ramassis des faubourgs anglais et des ghettos du continent, on avait permis à des braves habitants du Québec de s'établir dans les terres canadiennes.

L'occasion est favorable pour réagir; chaque Canadien, qui aime son pays, doit cette fois mettre de côté le stupide esprit de parti, pour emboîter le pas derrière le député de Bellechasse, dans la campagne qu'il a entreprise, qu'il mène si bien à Ottawa, et dans laquelle, je dois le dire, il est vaillamment secondé par l'organisation des Canadiens de Naissance. Sinon, ce nouvel élément, si dangereux à tous les points de vue, ira s'agrandissant et se renforçant. Dans bien peu d'années, si nous ne réagissons immédiatement et très énergiquement, si ce n'est déjà fait, les vieux Canadiens d'origine française ou anglaise, mais hélas! surtout les premiers, seront des étrangers dans leur propre pays.

ARMAND LA VERGNE.

Politique intérieure d'abord

Profondément immorale, notre législation des sociétés commerciales (compagnies) est la cause d'une répartition fausse et malhonnête de la richesse, puis d'un mécontentement profond

En entrant au pays, l'hon. M. Bennett a déclaré que le salut du Canada est dans l'exportation. Cela est à la fois vrai et faux, comme un tas d'axiomes que le capitalisme et le libéralisme économique proclament "ex-cathedra", en intimidant de mille et une façons tous les mortels qui ont l'audace de n'y pas croire.

Combien seront surpris, scandalisés peut-être, de nous entendre représenter M. Bennett comme un libéral!

Pourtant, c'est bien vrai, ce chef du parti politique conservateur est, en économie politique, un libéral. Ainsi que la plupart de nos gouvernants, il appartient à cette école économico-sociale qui accorde une liberté licencieuse aux hommes d'initiative et d'argent, qui permet par le fait même l'écrasement des faibles par les forts, des consciencieux par les sans vergogne, cette école qui, après un siècle plus ou moins d'influence dans le monde, a engendré les trusts, les cartels, le profitéisme légalisé, puis le déséquilibre économique, suivi du marasme, du chômage et de ce qui peut en résulter.

* * *

Le principe de la crise, ne serait-ce pas beaucoup plus le libéralisme économique que la baisse de l'exportation? Et cette baisse de l'exportation ne serait-elle pas due elle-même moins à toute autre cause qu'au libéralisme économique appauvrisseur des masses populaires dans le reste du monde comme chez nous, en dépit de la productivité croissante de l'organisme économique moderne?

Et pourtant, bien rares sont ceux qui songent à humaniser cette école de libéralisme économique, même au milieu des souffrances et des dangers dont elle est la cause incontestable. Nos hommes publics les plus intelligents eux-mêmes agissent comme s'ils étaient convaincus que la crise peut prendre fin sans que les gouvernants interviennent pour substituer au moins en partie, dans les affaires, la morale chrétienne aux faux dogmes du libéralisme économique appelé si justement un régime de fer.

Si bons chrétiens qu'ils puissent être dans le privé, leur action publique ne peut être qualifiée de chrétienne aussi longtemps qu'ils s'obstinent à ne rien changer dans le domaine des affaires. En conservant comme choses inséparables de la civilisation capitaliste certains principes législatifs et administratifs favorisant les plus cyniques abus, ils provoquent le peuple, préparent la chûte du régime capitaliste—qui devrait être le meilleur,—ils compromettent en même temps toute la civilisation chrétienne, qu'ils ont soin—pour cacher leur inertie—de solidariser avec un régime déclaré vicié par le chef autorisé de la chrétienté: le Pape lui-même.

Puis on vient ensuite représenter, comme des fauteurs de désordre ceux qui réclament la suppression des abus capitalistes, parce qu'ils voient monter les chances du socialisme et du bolchévisme dans la mesure où l'on s'acharne à ne pas améliorer le régime actuel.

Le temps n'est pas éloigné où l'on dira que les meilleurs agents de Woodsworth sont ceux qui le dénoncent sans le combattre.

Ce ne sont pas des dénonciations platoniques, même éloquentes, mais des actes de restauration sociale chrétienne, qui enrayeront l'avance socialiste et communiste. Qu'on se le tienne donc pour dit!

* * *

Pourquoi nos gouvernants n'ont-ils pas encore assumé cette tâche de restauration morale dans les affaires? Sont-ils trop liés par les ficelles de la caisse électorale? Ce serait vraiment malheureux.

Ignorent-ils par où commencer? Si tel est le cas, nous pouvons leur faire une suggestion: qu'ils commencent par enlever de nos lois de sociétés commerciales tout ce qui favorise le vol, la spéculation et certaines formes antisociales de la concentration.

Dans d'autres pays, on s'achemine vers une économie dirigée. Ce régime a toutes les chances d'être plus humain et plus chrétien que le capitalisme vicié actuel. Mais il offre le gros inconvénient de jeter les peuples dans l'inconnu.

Ainsi, Roosevelt inaugure une série de réformes dont les résultats nous paraissent difficiles à prévoir, parce que d'un caractère trop nouveau. Certes, le Président américain semble bien être le plus sympathique, le plus vaillant, le plus généreux et le plus clairvoyant des hommes d'Etat actuels, mais son entreprise est audacieuse, quoique nécessaire peut-être; et rares sont les esprits pensants qui oseront lui donner entièrement raison avant la réalisation d'une partie notable de ses plans. A côté d'excellentes mesures, M. Roosevelt en adopte d'autres dont l'à propos ne peut s'expliquer que par leur caractère transitoire, par exemple, la hausse des prix, quand le monde souffre d'inflation.

Puisque des transformations s'imposent—et nous sommes de ceux qui y voient le seul moyen de couper l'herbe sous le pied de Woodsworth et de ses Co-Ops—nous croyons qu'il serait beaucoup plus simple de commencer par introduire la morale dans le régime actuel. D'ailleurs, c'est là une intervention obligatoire de l'Etat sous n'importe quel régime.

La tâche est difficile? Peut-être. Mais ce n'est pas une raison pour y renoncer. La raison d'être des gouvernants n'est pas d'accomplir la partie facile de leur tâche, puis de distribuer le patronage aux amis. C'est, au contraire, d'administrer la chose publique en vue d'assurer partout le triomphe de la justice distributive conformément au plan providentiel.

* * *

Ce n'est pas ce que font nos chefs d'Etat, lorsque, en pleine crise économique et sociale, ils favorisent la consolidation des trusts et des cartels, puis refusent d'amender les lois de compagnies dans le sens de l'honnêteté. Une plus honnête législation des sociétés commerciales préviendrait une foule de tripotages grands et petits qui ont pour effet d'appauvrir les honnêtes gens au profit des pirates endimanchés.

S'il est un instrument propre à fausser la répartition de la richesse et à fomenter un légitime mécontentement, dans un pays où toutes les grandes affaires sont entre les mains de personnes juridiques, c'est bien une mauvaise législation en matière de sociétés commerciales.

Maintenant que M. Bennett est de retour au pays, nous espérons qu'il verra—et les chefs provinciaux avec lui—d'autres causes à la crise que les difficultés du commerce d'exportation. Nos problèmes intérieurs sont très sérieux, et nous conseillons à tous nos gouvernants de les voir, puis de les traiter avant que Woodsworth ait balayé le Parlement et, bientôt après les législatures.

Nous sommes opposé au programme de Woodsworth, mais force nous est de reconnaître que ce chef politique est le seul à s'occuper de faire disparaître des abus intolérables, ce qui va embarrasser considérablement le peuple canadien durant les prochaines élections.

Eugène L'HEUREUX.
"L'Action Catholique"

Les armements navals de l'Angleterre sont accrus

On va construire 25 nouveaux croiseurs et contre-torpilleurs—Les équipages seraient accrus de 10,000 hommes

LONDRES.—D'après le rédacteur naval du Daily Telegraph, l'Amirauté britannique, de plus en plus inquiète des progrès accomplis par les marines concurrentes, serait décidée à procéder, dans le plus bref délai, à la mise en application d'un large programme de constructions navales.

"On garde peu d'espoir, écrit notamment l'organe conservateur, que les armements navals puissent être diminués par la voie des traités. Ceux-ci n'ont guère eu d'autre effet que d'affaiblir la marine britannique et de renforcer toutes les autres flottes."

C'est dans cet esprit que les autorités compétentes envisageraient la mise en chantier de nombreux sous-marins, de 25 croiseurs et d'une tranche annuelle de 13 à 18 contre-torpilleurs pendant une certaine période.

Enfin, les équipages de la flotte britannique, qui sont largement inférieurs à ceux des Etats-Unis et à peine égaux à ceux du Japon, seraient accrus de 10,000 hommes.

Le désarmement

La Grande Bretagne, la France et l'Italie s'entendent

PARIS.—On apprend de très bonne source que la Grande-Bretagne, la France et l'Italie s'entendent maintenant tout à fait sur les questions de désarmement et de contrôle des armements et qu'il ne leur reste plus qu'à s'entendre sur la question des sanctions.

Les Français croient que l'ambassadeur extraordinaire des Etats-Unis, M. Norman H. Davis, acceptera l'entente dans ses grandes lignes. M. Davis doit avoir un entretien avec le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, sir John Simon, et avec le ministre des Affaires étrangères de France, M. Joseph Paul-Boncour.

—oOo—

OTTAWA.—La réserve d'or du ministère des finances du Canada vaut $71,924,708, soit $644,019 de plus que la couverture requise pour ses émissions de monnaie et de papier-monnaie. La circulation des billets de banque du Dominion est en moyenne de $176,780,779 dont une partie couverte par des valeurs de tout repos.

—oOo—

NEW YORK.—Une vingtaine de grands magasins à rayons de cette ville ont annoncé que le mouvement déclanché ici pour boycotter les marchandises allemandes s'est tellement répandu qu'ils n'achètent plus leurs stocks en Allemagne, excepté lorsqu'il leur est impossible de se procurer les articles ailleurs.

—oOo—

Dévouez-vous sans réserve au prochain: être bon ne suffit pas, soyez aimable. Il faut non seulement lui faire du bien, mais lui faire plaisir, être à sa discrétion, ne craindre ni peine, ni ennui, vous donner enfin: c'est Notre-Seigneur qui vous rendra —P. Marquet, S.J.

La route trans-Canada sera finie en 1934

Il ne reste que quelques tronçons à compléter

PORT ARTHUR, Ont.—Le Canada aura une route transcontinentale à cette date l'année prochaine si les projets du gouvernement d'Ontario se réalisent. Sauf pour une distance de 300 milles sur les grands lacs, les automobilistes pourront se rendre en auto d'Halifax à Vancouver sans quitter la terre canadienne.

Environ 1,300 milles—soit un tiers de la route trans-Canada—sont situés au nord de la province d'Ontario, lequel est sous la juridiction du ministère des terres et forêts. L'hon William Finlayson, chef de ce ministère, annonçait récemment qu'il comptait avoir terminé sa part de la route au mois de septembre 1934.

Il ne reste en effet que quelques tronçons à compléter pour que l'on puisse passer directement d'Ontario au Manitoba.

—oOo—

LONS-LE-SAUNIER, France.—M. Stephen Pichon, ministre des affaires étrangères de Clemenceau pendant la grande guerre, est décédé la semaine dernière. Vingt ans sénateur et ministre des affaires étrangères à cinq reprises, M. Pichon était sorti de la carrière politique depuis 10 ans, gravement affecté par le surmenage.

—oOo—

WINDSOR.—Le Congrès des Métiers et du Travail, réuni en assemblée ici, s'est nettement prononcé contre un plan d'immigration en groupe discuté par M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, à son récent retour d'Angleterre. Plusieurs délégués ont représenté que cette immigration subventionnée aurait pour effet d'aggraver la présente crise économique.

Livres nouveaux

L'Actualité Economique

Sommaire août-septembre 1933

Les travaux économiques de la conférence de Londres—Jean Proix, directeur du Comité d'Action Economique et Douanière.

Les deux aspects du problème monétaire—H. Arnstein, vice-président de la Section d'Economie Politique de la Chambre de Commerce de Bruxelles.

Les conseils économiques dans le monde—Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

La politique rurale en Italie—Georges Dupont, ingénieur.

La conjoncture économique du Canada—Valmore Gratton, licencié en sciences commerciales.

Faits et nouvelles: L'accord du blé; Chez nos voisins; L'enquête sur les banques.

A travers les revues: Les ententes internationales; Répercussions des accords d'Ottawa; Les conférences internationales.

Les livres.

L'héroïque aventure de saint René Goupil et de saint Jean de la Lande, de la Compagnie de Jésus

PAR LE P. GERARD GOULET, S.J.

Septembre ramène la fête de nos saints Martyrs canadiens. L'occasion est bonne de stimuler leur culte, de faire mieux connaître leur vie héroïque, de rappeler leurs vertus. Il en est deux, dans ce groupe de huit, dont l'existence a été plus effacée, car ils n'étaient prêtres ni l'un ni l'autre: René Goupil et Jean de la Lande. Quel héroïsme cependant, que de sainteté dans leur vie! Quel exemple entraînant pour tous ceux qui, sans être revêtus du caractère sacerdotal, veulent vraiment servir Notre-Seigneur.

Cet exemple, le P. Goulet nous le met sous les yeux. En des pages brèves mais pleines, dans un style alerte et imagé qui plaira aux jeunes à qui il s'adresse, l'auteur retrace les principales étapes de la carrière des deux saints martyrs et nous l'offre comme modèle. Cette brochure élèvera et stimulera les âmes. Il faut la répandre dans tous les milieux. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, à L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

—oOo—

Celui qui croit pouvoir trouver en soi-même de quoi se passer de tout le monde se trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe encore davantage.—La Rochefoucauld.

Formule d'abonnement ou de réabonnement.

Ci-inclus la somme de $.................. en paiement

de .... an..... d'abonnement à la "Survivance".

Nom ....

Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance". 10010 109ème rue Edmonton, Alberta.

Le rôle des banques

La Commission bancaire a pratiquement terminé son travail ou du moins elle a fini d'entendre les témoignages. Il reste maintenant à étudier toutes les suggestions et recommandations qui ont été faites ce qui n'est pas, après tout, le moindre travail et finalement préparer le rapport qui sera soumis au gouvernement.

Des études intéressantes ont été présentées devant les membres de la Commission un peu partout au Canada. D'après les témoignages rendus on se rend compte, une fois de plus, de la différence des intérêts d'un bout du Canada à l'autre. L'ouest suggère telle chose, par exemple, mais dans l'est on conseille tout le contraire. Les commissaires essayeront de concilier les intérêts de tous en faisant leurs recommandations au gouvernement.

Un peu partout au pays on semble tout particulièrement reprocher aux banques de ne pas prêter assez librement. C'est pour cette raison qu'on a fait différentes suggestions pour remédier à cet état de choses. D'aucuns estiment qu'une Banque Centrale serait la panacée à tous les maux, d'autres conseillent un système calqué à peu près sur celui des Caisses Populaires, etc.

Certes il peut y avoir des reproches mérités lorsqu'il s'agit du crédit que les banques accordent ou n'accordent pas. On semble oublier tout de même que les banques ne sont pas, à proprement parler, des réservoirs. Les banques, après tout, ne font qu'administrer des fonds qui ne leur appartiennent pas. Elles ne peuvent donc en faire ce qu'elles veulent, elles ne peuvent le risquer et encore bien moins le perdre car, encore une fois, ces fonds ne sont pas à elles. C'est pour cette raison qu'elles s'entourent de toutes les précautions voulues lorsqu'elles font un prêt.

Il a pu arriver—elles sont administrées par des humains—qu'elles aient fait des prêts à des personnes peu solvables et qu'elles aient refusé la même chose à d'autres plus en mesure de faire honneur à leurs engagements. Ici, comme ailleurs, on peut faire des erreurs. Il y a tout de même une chose qu'on ne doit pas oublier et c'est que les banques sont organisées pour prêter l'argent qu'elles ont en dépôt. Ce n'est pas en payant 2½% d'intérêt aux déposants qu'elles font des profits mais bien en prêtant de l'argent à 7 et à 8 pour cent. C'est leur commerce, leur raison d'être. Lorsqu'elles refusent de prêter c'est donc pour des raisons sérieuses.

Les banques sont dans le cas d'un marchand de chaussures. Celui-ci n'est pas dans le commerce pour refuser de vendre des chaussures à un client qui lui en offre le paiement. Ce marchand serait un insensé s'il refusait une vente pour le seul plaisir de la refuser. C'est la même chose pour faire du crédit. Elles ne refusent pas du crédit à ceux qui offrent les garanties qu'elles demandent car c'est justement pour cela qu'elles sont en affaires. Mais, comme le marchand de chaussures s'objectera à vendre sa marchandise à crédit à un client insolvable, la banque ne voudra pas prêter de l'argent à une personne qui ne peut rembourser. Sa position est même plus sérieuse que celle du marchand. A la rigueur si celui-ci perd sa paire de chaussures c'est son argent qui s'en va. Ce n'est pas la même chose pour la banque car ici il s'agit de l'argent des déposants, argent qui ne lui est que confié.

Depuis quelques années, malheureusement, il s'insinue dans des esprits de fausses conceptions du rôle des banques. Certes il y aurait quelques réformes à faire et c'est pour cette raison que la Commission bancaire a été chargée de faire une enquête, mais il ne faut tout de même pas s'attendre à ce que les commissaires recommandent au gouvernement des choses absurdes. Qu'on le veuille ou non que cela déplaise ou non à certains éléments de la population, les banques devront continuer à faire des affaires bancaires et non du "secours direct."

—L'Information.

Il ne faut jamais se plaindre des épreuves que le Seigneur nous envoie, c'est changer l'or en étain. Les peines, les contradictions, les souffrances, les humiliations, voilà le trésor des trésors.

La vie en Alberta

FALHER

Obsèques. D'imposantes funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale le 15 septembre pour M. Onésime Roy (époux de Mme Rébecca Aubin) décédé le 12 courant. Un grand concours de parents et d'amis était venu rendre un dernier hommage à celui qui est trop tôt disparu à l'âge de 67 ans. Citoyen affable, nature généreuse et surtout bon chrétien, il a toujours donné l'exemple du bien. Fermier à Falher depuis 20 ans, il a connu les ennuis des premiers temps de la colonie.

La levée du corps fut faite par le R. P. S. Lajoie, O.M.I., curé de la paroisse; le service solennel fut chanté par M. l'abbé J. A. Normandeau, curé de Girouxville, assisté des RR. PP. S. Lajoie, O.M.I., et Legault, O. M.I., respectivement diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. L. Lavoie, rendit la messe des morts avec soli de circonstance. Mme W. Desaulniers était à l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Louis L'Abbé, Eug. Lanctôt, Omer Aubin, Frank Aubin, Cyrille Roy et Adélard Giroux; Léo Beaudoin, petit-fils du défunt, portait la croix.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse éplorée, ses fils; Ulric et Théodore, ses filles: Mmes Bert. Joubert, Lucien Beaudoin, de Falher, Oliva Giroux, de Donnelly. Cinq soeurs: Mme Omer Aubin, de Falher; Mmes Léda O'Coindemeure, Delima Boisvert et Rose Auger, de Woonsocket, Mass., et deux frères, Joseph et Ulric Roy, de Linwood, Mass., E.U., plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

Remerciements. La famille Roy offre ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur regretté époux et père, M. Onésime Roy.

—Corr.

LEGAL

Vendredi dernier, vers 3 h. de l'après-midi, le feu se déclarait soudainement dans l'étable de M. Philippe Mercier. Heureusement les vaches laitières pâturaient dehors. M. et Mme Mercier étaient en voyage d'affaires à Edmonton et les enfants se trouvaient à la maison. La servante était seule à la maison avec les deux plus jeunes. Les deux employés de la ferme étaient aux champs. Ceux-ci en apercevant les flammes donnèrent l'alarme. Les voisins et un grand nombre de volontaires du village arrivèrent sur les lieux et se mirent en demeure de protéger les constructions voisines. Mais le vent soufflait avec rage et bientôt une grainerie, distante de 60 pieds et qui contenait 1700 boisseaux de grain, devint la proie des flammes. Puis le feu gagna le garage attenant à la grainerie. En un instant, ce fut un brasier menaçant. Par mesure de prudence on avait amené les pompes du village et on s'en servit pour préserver la maison, la grande écurie et les autres dépendances. Dans le brasier périrent une douzaine de porcs qu'on avait réussi à faire sortir, mais qui y retournèrent d'eux-mêmes. Un certain nombre d'attelages furent brûlés, ainsi qu'une quantité d'ustensiles de fermes, et dix tonnes de foin. L'étable avait 64 pieds de longueur. Dans la grainerie se trouvait un concasseur de grain qu'on ne put sauver. C'est une perte considérable, couverte par une petite assurance. A leur retour, M. et Mme Mercier ne purent que constater le sinistre dégât, qui s'était fait chez eux, durant leur absence. La cause de l'incendie est inconnue. M. et Mme Mercier désirent exprimer toute leur reconnaissance à tous ceux qui ont répondu à l'alarme avec autant de dévouement.

Les religieuses du couvent eurent le bonheur, samedi dernier, de recevoir la visite de leur supérieure générale. La T. R. Mère Piché, arrivait d'un voyage de quatre mois dans le grand nord. Elle s'était rendue jusqu'à Aklavik, océan arctique, en passant par toutes les missions, où les Soeurs Grises se dévouent corps et âme au la T. R. Mère condescendit à venir voir ses Soeurs de Legal. Elle était accompagnée de la Rév. Mère St-Jean-Baptiste, assistante et secrétaire générale, de la Rév. Mère Laberge, provinciale, et des RR. SS. Surprenant, supérieure de Saint-Albert; Gosselin, supérieure de l'école industrielle Blue Quill, près Saint-Paul; et Fortin, supérieure de l'hôpital Ste-Thérèse de Saint-Paul.

Mme Farley, après un séjour de deux semaines à l'hôpital Général nous est revenue, mais elle n'a pas encore l'usage de sa main droite. Quant au jeune Jean Marie Potvin, son état qui était très satisfaisant, laisse un peu à désirer depuis lundi dernier. Une paralysie partielle et intermittente semble indiquer que le mal n'est pas complètement enrayé. Le médecin qui le soigne a cependant espoir dans une guérison prochaine.

Baptême. Marie Agnès Georgette, née de Edouard Demers et Gisèle Léger. Parrain et marraine, M. et Mme Damase Demers, grand'parents de l'enfant.—Corr.

SAINT-ALBERT

Distribution des prix du Concours de français

Le 24 septembre, dimanche, dans la soirée, une réunion aussi profitable qu'intéressante eut lieu dans notre salle paroissiale. Il s'agissait de distribuer les prix du concours de français et de refonder le cercle de l'A. C.F.A. L'élément canadien-français, bien représenté, s'est montré enthousiaste. Il est probable que l'ardeur se maintiendra et fera mieux qu'un feu de paille. Voici un court résumé de la réunion.

Après un choeur patriotique, exécuté par les élèves du couvent des Soeurs Grises, le R. P. Routhier, supérieur du Juniorat, président de la distribution des prix, fit une allocution dont la première idée était: "La beauté de la lutte pour la religion et la langue". Toutefois, l'orateur n'avait pas l'intention de pousser ses auditeurs à la bataille et le ton doux avec lequel il donna ses conseils le laissait voir.

Vint ensuite la distribution des prix. L'école du village surtout a raison d'être fière, puisqu'elle remporta deux prix provinciaux avec le maximum de points possibles.

Pour souligner le succès des deux institutrices à qui revient le mérite de ce travail et dont l'une est de langue polonaise et l'autre de langue anglaise, M. Alphonse Sylvestre proposa un vote de remerciement, tout en faisant remarquer qu'il y avait du progrès à faire puisque deux instituteurs de la même école sont impuissants à enseigner le français. Les deux institutrices, présentes à la séance, confuses de ce témoignage publique de reconnaissance, furent chaudement applaudies.

Après le chant de "O Canada" qui clôturait la première partie du programme et un morceau d'orchestre sous la direction du docteur Giroux, M. Belhumeur, secrétaire général de l'A.C.F.A. prit la parole.

Avec le ton convaincu et la phrase sans détour qui lui gagnent l'attention des foules et qui en font le plus précieux rouage de l'association, M. Belhumeur explique l'importance et le travail de chaque cercle et par le fait même, de tout le groupement canadien français de notre province. Pour mieux faire accepter les bonnes vérités qu'il dit, le conférencier y met de l'esprit, ce qui ne gâte rien. Il répond aux reproches sans fondement que certains ont pu faire par le passé à l'A.C.F.A. et propose la résurrection du cercle de Saint-Albert pourvu que les membres soient décidés à faire leur devoir et à s'intéresser au bon fonctionnement du groupe en tenant fidèlement leurs runions mensuelles qui sont tout le secret de la russite.

Nous tenons ici à remercier M. Belhumeur du bel exemple de dévouement qu'il donne et du bien qu'il sème sur son passage.

Tous ceux qui étaient présents sont d'avis qu'on doit procéder sans tarder aux élections du nouveau conseil. Avec une entente de bon aloi et un entrain de bon augure, les membres suivants sont élus.

Prés. hon.: R. P. Binet, O.M.I., curé de Saint-Albert.
Président: M. Antonio Harnois.
Vice-prés.: M. Henri Terreault.
Sec.-trés.: M. Alphonse Sylvestre.
Conseillers: MM. Arsène Pelletier, Clovis Arcand, Georges Gaulin.

Le conseil installé, le nouveau président dit quelques mots sur la bonne volonté de tous. Le président honoraire, à son tour, analyse les chances de succès et les dangers qui menacent le cercle nouveau-né. Il ne veut pas prophétiser, dit-il, et sans vouloir être trop pessimiste, il laisse entendre que l'expérience passée, qui ne fut pas favorable, doit nous empêcher de nous endormir dans une trop grande sécurité. Le plus grand mal vient de la famille et rien ne sert de vouloir édifier quelque chose de durable si chacun des membres n'est pas résolu d'implanter dans son propre foyer et de faire rayonner au dehors, mais sans bataille intempestive, le véritable esprit français et catholique.

La réunion se termina bien canadiennement par le chant en commun d'un air populaire; puis tous se retirèrent en causant du travail à venir.

Espérons que nous avons été témoins du premier pas vers un relèvement chrétien et patriotique qui s'est déjà fait trop attendre et que les actes, des membres présents ou futurs, n'en resteront pas aux belles paroles.

CALGARY

De passage. Le R. P. Smit, O.M.I., en route pour l'école indienne de Brocket où il doit prêcher la retraite des écoliers; le R. P. Archambault, O.M.I., récemment nommé assistant à Pincher Creek, et le R. P. Lebel, de Munson, étaient de passage à Calgary au cours de la semaine dernière.

La famille Minard dans le deuil. Le dernier courrier de France apportait la nouvelle de la mort de M. François Berthomier, décédé à Livry, dép. de Nièvre, à l'âge de 79 ans. L'inhumation eut lieu à Limoise. Le défunt était l'époux de Françoise Thévenier qui l'a précédé dans la tombe depuis plusieurs années déjà, il était aussi le père de Mme Georges Minard de cette ville. Le courrier offre ses sympathies à Mme Minard. R.I.P.

Aux hommes. Dimanche prochain, le premier dimanche du mois, se trouve le jour de communion des hommes de la paroisse.

Le courrier rappelle aux hommes et aux jeunes gens, qui peuvent le faire, que le meilleur esprit paroissial dans l'acquittement de ce devoir, les invite tous à venir communier à 8 h. 10, afin de trouver tout le temps nécessaire pour aller prendre leur déjeuner et ensuite revenir à l'église pour la grand'messe à 10 h. 30. Naturellement s'il s'en trouvait quelques-uns qui ne peuvent pas faire ainsi, il vaudrait mieux pour eux d'assister et de communier à la messe basse de 8 h. 30. Mais tout le monde comprendra généreusement que le premier dimanche du mois étant réservé à la communion générale et à la piété de nos hommes et de nos jeunes gens, on doive passer ce jour là dans une plus grande perfection de vie chrtienne et une plus grande fidélité aux offices paroissiaux. Ce serait mal répondre à la pensée de l'Eglise que de profiter du fait que l'on communie pour négliger les autres exercices de la religion le dimanche, dont la grand'messe paroissiale est le plus important.

Parmi les humains, l'homme symbolise la force, le courage; il ne conviendrait pas que son jour de piété paroissiale soit un jour de moindre effort et de moindre générosité à l'égard du bon Dieu et de la religion. Un homme doit être un homme surtout avec son devoir religieux s'il veut l'être toujours.

Triduum paroissial. Les exercices d'un triduum préparatoire à la fête des Saints Martyrs Canadiens ont commencé dimanche soir à l'église Sainte-Famille. Le deuxième jour, lundi, l'office eut lieu le soir, et fut suivi des confessions. Mardi matin, 26 septembre, il y eut grand'messe à 7 h. 30, à laquelle de nombreux fidèles reçurent la sainte communion. Tous les jours du triduum il y eut, après le chapelet et la prière du soir, instruction, salut du S. Sacrement et vénération des reliques. La paroisse entière a manifesté beaucoup de piété en l'honneur de la fête de nos martyrs. Tout le monde voulut montrer sa reconnaissance aux Martyrs Canadiens pour avoir mérité à notre pays le précieux présent de la foi catholique. Chaque année, cette fête fournit l'occasion à notre piété paroissiale de se manifester de plus en plus familièrement en l'honneur de nos Saints Martyrs, et cette fois-ci ce ne fut pas moins édifiant que par le passé.

Partie de cartes. Comme la Survivance l'a déjà annoncé dans son dernier numéro, il y aura une belle soirée au profit des oeuvres de la paroisse, mercredi le 4 octobre, dans la salle Laurendeau, 113a 8ème avenue ouest. Qu'on s'y rende pour 8 hres afin de participer au tirage des différents prix qui seront distribués. Après les cartes, il y aura de la musique, du chant et un bon réveillon. Cette partie, ayant été organisée par les soins de M. Siméon Laurendeau, a été placée sous les auspices de ses vieux amis: les "Old Timers" qui tous ensemble feront bon accueil à la génération plus jeune. C'est aussi la première veillée de la série de nos organisations accoutumées de l'hiver, et nous disons la plus cordiale bienvenue à tous les paroissiens de Ste-Famille et leurs amis.—Comm.

GIROUXVILLE

Pluie. De la pluie comme en juin, ce qui retarde de beaucoup les travaux de la moisson. On espère que nos bonnes prières fléchiront le courroux du bon Maitre justement irrité par nos fautes nombreuses au nombre desquelles se place la non-observance du dimanche.

Sud-nord. Les dernières nouvelles sont que le gouvernement de l'Alberta, d'accord avec le gouvernement fédéral et les compagnies de chemins de fer transporteront gratuitement les effets de colons, machineries et surtout le bétail quelconque de la partie sud affectée par la sécreresse dans les parties du nord de la province où le fourrage ne fait jamais défaut.

Il y a aussi des arrangements spéciaux pour ceux qui voudraient expédier du fourrage du nord au sud et à ceux qui ne pourraient financer l'achat de tels fourrages ou grains, le département provincial avancera une somme de $100.00 pour tel but seulement.

Une autre disposition qui pourrait convenir à certains de nos fermiers, est que ceux du sud qui voudraient échanger une certaine quantité de bêtes de bétail contre l'hivernement d'un lot déterminé, pourront s'entendre avec le département de l'Agriculture. Mais il est bien entendu que dans ces cas, la responsabilité repose sur le fermier en jeu.

Que l'on veuille bien prendre note de ces arrangements et ecrire immédiatement au département de l'Agriculture à Edmonton, exposant son cas et les conditions qui militent en faveur de tels marché à faire.

Tâche pour l'Ontario (sic). Voici la coquille trouvée sur un journal d'Ontario: "Régina, le 15 sept.—Il appartient au gouvernement d'Ontario de prendre une décision en vue d'établir ailleurs les colons des régions sèches du nord-ouest de la Saskatchewan, a déclaré ici hier l'hon. W. C. Buckle, ministre de l'Agriculture. C'est une nouvelle pour moi, ajouta-t-il, en apprenant qu'une dépêche de Fort Frances, Ont., disait que les délégués qui assistent à la convention de la Chambre de Commerce d'Ontario proposeraient un tel plan aux gouvernement d'Ontario et de Saskatchewan".

Commentaires à venir.—Corr.

BONNYVILLE

La température toujours variable retarde encore les battages; espérons que quelques beaux jours de soleil feront renaitre l'activité et la confiance.

Le comité de la construction de l'église continue son activité avec beaucoup de dévouement. Tout indique que la finition de l'église sera un fait accompli avant longtemps. Il ne manque qu'un peu de beau temps pour permettre de faire les battages et toute l'organisation se mettra en branle pour finir la collection déjà si bien commencée. M. le curé se dit bien satisfait du bel esprit qui a accueilli sa demande.

Les familles de MM. Dr S. Sabourin, l'avocat U. Lebel et Conrad Lapierre, bijoutier, nous arrivent de Saint-Paul pour demeurer avec nous définitivement. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue et osons espérer qu'ils se plairont à Bonnyville.

Parmi les étudiants partis pour les collèges nous avons oublié par inadvertance le nom d'un de nos jeunes qui est retourné pour un troisième terme chez les Pères Franciscains: c'est Louis Thomas. Nous apprenons qu'il aime son collège et prend ses études sérieusement et que ses professeurs sont contents de lui.—Corr.

VIMY

Mme C. Benjamin a reçu la triste nouvelle de la mort de son frère Henry survenue à Seattle, à l'âge de 40 ans. R.I.P.

Si le temps et les conditions des chemins le permettent nous aurons notre visite annuelle au cimetière dimanche dans l'après-midi. En sortant de l'église on se dirigera vers le cimetière en disant le chapelet. Au cimetière, il y aura une courte allocution, la chorale chantera l'absoute. De retour à l'église la bénédiction du S. Sacrement sera donnée.

M. Fortunat Bernard a loué la terre de M. Arthur L'Abbé. M. Ringstead de Mosside s'est établi sur la terre de M. H. Moreau qui vient de louer aussi.

Alma Carrière est allée au couvent de Morinville.

Cora Gigière et Jeanne Blanchette chez les Soeurs de l'Assomption, Edmonton.

Paul Huot, au Collège des Jésuites.

Lauretta Moreau et Lucien Huot au Couvent de Legal.

Le mauvais temps a arrêté les battages qui avaient si bien commencé. MM. Robert Pépin, Joseph Provençal et Emile Laplante ont été assez chanceux d'avoir fini complètement de battre leur récolte. Le rendement est satisfaisant.

Baptêmes. Joseph André Louis, fils de M. et Mme André Béland. Parrain et marraine, M. et Mme Alex. Béland, grand'parents de l'enfant.

Marie Berthe Léonie, fille adoptive de M. et Mme Léon Bertrand. Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Baert, tous de Vimy.—Corr.

CLYDE

Baptisé dimanche, 17 septembre, par M. l'abbé O'Malley, l'enfant de M. et Mme J. Prozak qui reçut le nom de John Théodore. Parrain et marraine, M. et Mme Navratil, grand'parents de l'enfant.

Mlle Joséphine Angers est de retour de l'hôpital, mais doit garder le lit quelque temps.

L'assemblée des dames de la Ligue Catholique n'a pas pu avoir lieu, à cause de la grande pluie.

Mlle Frances Navratil est en visite chez ses parents.

Mlle Palmina Angers est venue passer quelques jours chez ses parents.—Corr.

MORINVILLE

M. St-Germain continue à visiter son comté et tous les dimanches il adresse la parole dans une paroisse ou dans l'autre. Dimanche dernier il était à Villeneuve où la foule lui a fait le meilleur accueil. D'ailleurs il est vrai de dire que partout il est écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt et nos cultivateurs apprécient hautement cette visite de leur député qui se donne le trouble d'aller les renseigner sur place de ce qui se passe au parlement. La tournée doit se terminer à Morinville par une grande assemblée à laquelle les chefs du parti fermier seront invités à adresser la parole.

Deux religieuses de notre communauté nous sont revenues de France ces jours derniers, Soeur Maria et Soeur Marie-Jeanne de Jésus. Cette dernière, autrefois Florence Bourbonnais est la fille de M. Bourbonnais de Rivière-qui-Barre. Sa compagne de noviciat, Yvette Bourget, est restée dans l'Est où elle continue ses leçons de musique. Enfin notre couvent envoyait au début de cette semaine deux religieuses à l'Université d'Edmonton pour y prendre leur B.A. Le cours durera trois ans et ce n'est qu'en 1936 que ces religieuses nous reviendront avec leur degré. Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la communauté qui s'impose d'aussi grands sacrifices afin de se procurer des professeurs de première qualité et nous sommes persuadés que notre population saura apprécier les efforts faits pour tenir leur couvent à la hauteur de nos meilleures institutions de la province.

De fait il nous a été donné tout dernièrement de connaitre le résultat des examens passés à notre haute école. Il est tout simplement merveilleux et la moyenne de toute l'école est 91 p. cent. C'est là un record jamais obtenu dans l'histoire de notre couvent par d'autres institutions. L'humilité est une excellente vertu mais notre grand public a le droit de savoir le résultat que nos enfants obtiennent et il nous fait plaisir de donner la moyenne générale.

Mgr l'archevêque d'Edmonton viendra donner la confirmation à Morinville, le premier dimanche de novembre et nos enfants se préparent déjà à ce grand événement.

Une légère couche de neige recouvrait le sol lundi dernier et nos fermiers ont du prendre un repos forcé. Espérons que ce retard ne sera pas trop long et que bientôt ils pourront reprendre le travail. L'on nous dit que quelques-uns n'ont pas encore fini de couper leur grain et certes ils sont des plus anxieux de terminer ce premier travail pour se mettre ensuite au battage. La Providence veille sans cesse sur nos bons cultivateurs et finalement elle saura leur donner le temps propice.

Mme Arthur Rivet avait dernièrement le plaisir de recevoir l'un de ses garçons qui lui revenait de Québec. La joie fut des plus grandes et l'on fit fête à cet enfant que l'on n'avait pas vu depuis plusieurs années.

Baptême. Marie Antoinette Pauline, enfant d'Adrien Perras et d'Emerentienne Chamberland. Parrain et marraine, H. E. Patenaude, d'Edmonton, et sa dame, oncle et tante de l'enfant.

--Corr.

Une réclamation en dommages

Contre le premier ministre Brownlee

Un ordre permettant de servir copie d'une réclamation en dommages à l'hon. M. J.-E. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, dans la cité d'Ottawa ou ailleurs de la province d'Ontario, a été émané, vendredi, par le juge J.-R. Boyle, de la cour suprême.

La demande est faite par M. Neil D. MacLean, C.R., procureur d'Allan D. MacMillan et de Vivian MacMillan. Le mémoire soumis réclame des dommages pour la prétendue séduction de Vivian MacMillan par le premier ministre.

Le plaignant est le père de la jeune fille et il réside à Edson. Le défendeur, en vertu de l'ordre du juge, a vingt-cinq jours pour soumettre une défense ou une demande d'avis.

Le mémoire du procureur prétend que le premier ministre fit venir la jeune fille de chez elle en 1930, et s'arrangea pour lui assurer une position dans le gouvernement provincial. Il accuse le premier ministre d'avoir séduit la jeune fille au cours de l'automne de 1930. Il ajoute que la plaignante est née le 12 juin 1912 et que son père, assistant-contremaitre de locomotives à Edson, reçut le premier ministre Brownlee chez lui vers juillet 1930, alors qu'il était maire d'Edson. M. Brownlee était alors en tournée politique.

Rejoint par téléphone à Ottawa, M. Brownlee, prié de faire une déclaration, a répondu:

"J'ai reçu par téléphone longue distance le contenu de la déclaration. Bien qu'il me répugne d'avoir à envisager une telle affaire, cela me permettra de combattre les rumeurs qui circulent dans la province depuis quelques semaines. Il n'y a pas un mot de vrai dans ce que l'on m'impute et je me défendrai jusqu'au bout. J'espère pouvoir prouver avant la fin quelle est la véritable cause là-dessous".

Sur la terrasse

—Sais-tu pourquoi les Québecois sont plus canadiens que les autres?

—Je m'en doute, mais va toujours.

—Parce que tous les Canadiens ne sont pas de Québec, tandis que tous les Québecois sont du Canada.

Mentionnez "La Survivance" chez nos annonceurs.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	43½
No 2 Nord	41
No 3 Nord	38½
No 4 Nord	34½
No 5 Nord	[illegible]
No 6 Nord	[illegible]
Fourrage	25
Avoine—	
No 1 C W	19
No 2 C W	16
Fourrage	14
Orge—	
No 3 C W	19½
No 4 C W	15½
No 5 C W	14½
Seigle—	
No 2 C W	33
No 3 C W	31
No 4 C W	28

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	61½
No 2 Nord	59½
No 3 Nord	55¾
No 4 Nord	54¾
No 5 Nord	50¼
No 6 Nord	46¾
Fourrage	43¼

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	64¼
No 2 Nord	62⅛
No 3 Nord	60¼
No 4 Nord	57¼
No 5 Nord	54¾
No 6 Nord	50¼
Fourrage	48¼
Avoine—	
No 2 C W	32⅜
No 3 C W	29⅜
Fourrage	27⅜
Orge—	
No 3 C W	35⅞
No 4 C W	33⅜
Seigle—	
No 1 C W	52⅛

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	2.50 à 2.75
Taures moyennes	1.50 à 2.25
Jeunes veaux gras, choix	3.50 à 4.00
" " " moyens	2.00 à 3.00
Bouvillons de choix	2.50 à 3.00
Bouvillons qualité moyenne	1.50 à 2.25
Vaches de choix	1.50 à 1.75
Taureaux	1.00 à 1.25
Agneaux de choix	3.50 à 4.00
Agneaux qualité moyenne	1.50 à 2.00
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	5.65
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	1.50 à 1.75
qualité moyenne et ordinaire	1.00 à 1.25
Vaches	1.00 à 1.25
Crème—	
Spéciale	12
No 1	10
No 3	07
Oeufs— (Variations quotidiennes)	
Extras	15
Frais No 1 (First)	12
2ème qualité	07
Beurre—	
En boite, la lb.	21
Enveloppé, la lb.	20

(Ces prix sont préparés le mardi soir)

Aie l'horreur de la journée perdue, c'est-à-dire de celle qui s'est écoulée sans qu'aucune bonne action ne soit venue l'illuminer.—Pierre l'Ermite.

Mentionnez "La Survivance" chez nos annonceurs.

En songeant à la Survivance
N'OUBLIONS JAMAIS

Qu'un journal vit

PAR

1—Ses abonnements PAYANTS,
2—Ses annonces PAYANTES,
3—Ses impressions PAYANTES.

Et quand il s'agit d'un journal catholique indépendant de tout parti politique, il y a lieu d'ajouter un quatrième moyen de vie—les dons généreux qu'on veut bien lui faire de temps à autre. Que ce soit en Alberta, en Allemagne ou en Australie ces faits demeurent les mêmes.

Songeons-y toujours!



Page Agricole



Notes Agricoles

L'Ecosse importe trois fois autant de farine canadienne que ne fait le reste de la Grande-Bretagne.

Il y a plus de magasins généraux dans les campagnes de l'Ouest du Canada que tout autre genre de magasins.

Le commerce du Canada avec les Iles Trinités se développe aux dépens de celui des Etats-Unis.

Pendant les 31 premières semaines de 1933, à venir jusqu'au 3 août, le nombre de porcs classés au Canada a été de 1,898,503.

En Californie, le grand problème pour l'apiculteur est le bas prix auquel se vendent ses produits, spécialement en comparaison du coût de son installation.

Le 4 août la quantité de blé canadien emmagasiné aux Etats-Unis se montait à 6,681,185 boisseaux, contre 4,706,828 boisseaux à la même date l'année dernière.

En général, les racines du rosier ne sont pas suffisamment protégées par la terre et l'on fera bien d'amonceler la terre sur elles pour les protéger pendant l'hiver.

Les abeilles solitaires percent parfois des trous dans les tiges des rosiers, elles y pondent un oeuf avec du miel, et bouchent les trous. Le seul moyen de prévenir ces dégâts est de trouver le nid d'abeilles et de le détruire.

Dans l'inspection de la récolte de pommes de l'Ontario destinée à l'exportation cette année, les Divisions fédérale et provinciale des fruits et la Division fédérale de l'entomologie travaillent de concert.

Pendant l'année finissant le 30 juin 1932, les inspecteurs de la Division fédérale des semences, qui veillent à l'application de la Loi des engrais chimiques, ont trouvé dans le commerce quelque 333 marques différentes d'engrais enregistrés, et 1,085 échantillons officiels ont été prélevés et analysés.

Le Canada vient premier sur la liste des pays qui exportent du blé à la Suisse; il a fourni pendant la première moitié de cette année 55 pour cent de la quantité totale du blé importé par ce pays. Les concurrents du Canada sont l'Allemagne, la Hollande, la Roumanie, la Russie, les Etats-Unis et l'Argentine.

Pour la majorité des récoltes l'emploi d'un engrais complet (c'est-à-dire un mélange qui fournit de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse) a été trouvé utile, spécialement dans l'Est du Canada et en Colombie britannique.

La rhubarbe contient une petite quantité de substances astringentes, ou tanins, et il est probable que ce sont ces substances qui lui donnent son goût caractéristique.

On vend en Belgique des blaireaux (savonnettes) fabriqués au Canada.

Les recommandations modernes sur la taille du verger, qui sont basées sur les résultats d'expériences, sont radicalement opposées à celles d'il y a quelques années.

Le mulot des prés est une espèce commune du mulot ordinaire, et que l'on trouve dans toutes les provinces du Canada.

Dans une cuve bien calorifugée, c'est-à-dire bien protégée contre les pertes de chaleur, on met généralement 30 livres de glace pour chaque bidon de lait de 8 gallons à refroidir.

Les terres qui sont trop légères, trop accidentées ou trop pierreuses pour être labourées ou pour être améliorées comme pâturages peuvent être reboisées avantageusement avec des arbres qui conviennent au sol.

On peut administrer une potion à un porc sans danger de l'étouffer en se servant d'un morceau de tuyau de six à huit pouces de longueur attaché à une bouteille à long col.

Le premier facteur et le plus important de tous dans la lutte contre le ver de la pomme, c'est que chaque arboriculteur prenne les mesures nécessaires sur son verger et sur sa ferme.

La proximité de vergers négligés, de pommiers sauvages et d'aubépines sur les fermes voisines est un problème très sérieux parce qu'il est bien difficile de tenir un verger tout-à-fait propre à moins que ces vergers ne soient supprimés ou bien arrosés au pulvérisateur et que les arbres sauvages ne soient détruits.

L'élevage pédigré des volailles

Beaucoup d'éleveurs de volailles paraissent croire que pour obtenir une progéniture qui soit bonne pour la ponte, il suffit d'accoupler un coq issu d'une poule à gros rendement à des poules qui sont elles-mêmes bonnes pondeuses; on sait aujourd'hui, cependant, que ces précautions ne conduisent pas infailliblement au succès; on sait que la faculté de bien pondre n'est pas un caractère précis, mais qu'elle est plutôt le résultat d'une combinaison de plusieurs caractères de production, dont chacun est distinct et héréditaire.

Parmi ces caractères, les suivants peuvent être mentionnés: précocité, aptitude à couver, intensité, haute persistence, et tous ces caractères sont sans doute combinés de différentes façons; peut-être sont-ils aussi hérités du père et de la mère. On peut trouver les bonnes pondeuses par le système de contrôle au nid-trappe et d'embagage, mais il faut faire une analyse soigneuse des notes pour trouver les meilleurs reproducteurs.

Il y a certaines producteurs qui mettent beaucoup de soin à se procurer des oiseaux des meilleurs accouplements possibles de sujets pédigrés, et qui s'en tiennent là, s'imaginant peut-être que la sélection suffit. La sélection n'est pas tout, cependant, il y a encore l'alimentation, qui est même l'un des problèmes les plus compliqués qui se présente à l'éleveur.

De grands progrès ont été faits au cours de 16 années d'élevage à la Station de Cap Rouge, et nous croyons devoir une partie de ces progrès au choix des reproducteurs et une autre partie à la bonne alimentation et aux bons soins. Commençant avec 4 pour cent de poules qui avaient pondu plus de 150 oeufs pendant la première année, nous travaillons maintenant avec des poules qui ont atteint une production de 200 oeufs, lesquels pèsent au moins 24 onces la douzaine.

Pour faire de nouveaux progrès il faut, en choisissant les femelles, tenir compte des sujets suivantes: quantité d'oeufs pondus pendant l'année de poulette, poids des oeufs, développement précoce, titres du Standard, faculté d'éclosion et mortalité. Les jeunes mâles employés devraient être choisis d'après la moyenne des relevés de la basse-cour, et ces mâles devraient être vigoureux, et en possession de tous les titres inscrits au standard.—F. X. Robitaille, Station expérimentale fédérale, Cap Rouge, Qué.

La luzerne pour les pors

Un essai intéressant sur le nourrissage des porcs vient d'être conduit à la Station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta. On a pris trois groupes de porcs nés en automne et on les a tous nourris au moyen d'une trémie avec la même ration de grain pendant la période de développement et d'engraissement; on ajoutait à la ration d'un de ces groupes sept pour cent de farine de luzerne et l'on donnait au deuxième groupe un supplément mélangé—50 pour cent de tankage, 15 pour cent de farine de poisson, 20 pour cent de tourteau de lin et 15 p. cent de farine de luzerne—à raison de sept pour cent. Un troisième groupe servait de témoin et il recevait la ration de grain avec de l'eau seulement. On obtenait la farine de luzerne en faisant passer par une broyeuse du foin de luzerne de bonne qualité en balles, cultivé dans le centre de l'Alberta. L'expérience a été répétée l'année suivante pour voir si les résultats seraient confirmés. En se basant sur les résultats moyens de deux ans, et en évaluant l'avoine à 25c le boisseau et l'orge à 30c le boisseau, on a trouvé que, sur la base du grain économisé, la farine de luzerne, qui coûte 90c les cent livres, a une valeur réelle de $2.50 les cent livres et le supplément mélangé, coûtant $1.33 les cent livres, a une valeur réelle de $3.68 les cent livres. A en juger par les résultats qui précèdent, un supplément mélangé est plus apte à fournir les principes nutritifs et la matière minérale nécessaire qu'un supplément composé d'un seul aliment.

Les résultats des expériences conduites à Lacombe indiquent que si la farine de luzerne s'est montrée utile comme supplément protéique et minéral dans les expériences d'hiver, elle est loin de valoir les sous-produits laitiers et les déchets d'abattoir—tankage—lorsqu'elle est donnée à raison de 7 pour cent du grain. La haute proportion de fibre qu'elle renferme tend à réduire l'augmentation de poids.

La farine de luzerne ne remplace certainement pas les sous-produits de la laiterie ou les déchets d'abattoir—tankage—dans le nourrissage des porcs d'automne pour le marché, mais elle fournit le gros fourrage qui est utile pour les truies portières. On peut la donner dans des râteliers ou la broyer et la mélanger avec le grain.—H. E. Wilson, Station expérimentale fédérale, Lacombe, Alta.

Comment on peut empêcher la terre de se soulever au vent

En laissant des bandes de chaume

On pratique la culture en bandes pour empêcher que la terre ne se soulève au vent; ce mode de culture n'est pas essentiel partout, mais il y a certaines modifications qui peuvent être utiles. Par exemple, pour enrayer l'érosion par les eaux plutôt que l'érosion par la vent, la régisseur de la sous-station expérimentale fédérale de Beaverlodge, Alberta, a eu pour pratique de laisser, à différents intervalles, dans ses champs labourés, des bandes d'une verge de large de chaume non labouré. Ce chaume arrête l'écoulement des eaux et retient le limon que les eaux portent vers les endroits bas. Il tend également à enrayer l'enlèvement de la terre par le vent.

L'action érosive du vent ou de l'eau paraît être augmentée par la quantité de gravier qu'ils portent, et tout ce qui arrête le limon avant qu'une quantité considérable de terre soit soulevée, tend à enrayer le procédé.

Si le temps presse au printemps, les bandes non labourées peuvent, si cela est nécessaire, être scarifiées à la surface ou ensemencées sans être ameublies, mais elles devraient être labourées.

W. D. Albright,
Régisseur, sous-station expérimentale fédérale, Beaverlodge, Alta.

—oOo—

Sur le boulevard

Un passant donne un sou à un pauvre.

—Dieu vous le rendra dans l'autre monde, dit le mendiant.

—Oh! Je ne suis pas pressé!

Appareils digestifs de l'homme et du cochon

Quelque trange que cela puisse paraître, l'homme et le porc sont très semblables au point de vue des besoins de la nutrition. Les appareils digestifs dans l'espèce humaine et dans l'espèce porcine se ressemblent beaucoup. A l'exception du scorbut, une maladie inconnue chez le porc, les deux espèces sont sujettes également aux mêmes maladies d'insuffisance de nourriture, notamment le rachitisme et l'anémie de nutrition. Enfin, les espèces de nourritures comprises normalement dans leurs régimes sont presque identiques, comme nous allons le voir. Sachant ces faits, dit le Professeur E. W. Crampton dans un bulletin sur le nourrissage des porcs, publié par le Ministère de l'Agriculture du Québec, les principes de l'alimentation chez les porcs peuvent s'expliquer, en partie du moins, à la lumière de nos régimes humains qui paraissent beaucoup moins mystérieux que les "rations équilibrées" pour les animaux de la ferme.

Les grains qui font partie de la ration animale, comme l'avoine, l'orge, le blé, le blé d'inde ou l'orge, correspondent au pain, aux pommes de terre et à la pâtisserie dans notre propre régime. Les aliments riches en protéine, représentés par les tourteaux de lin, le tankage—déchets d'abattoir,—la farine de poisson et les sous-produits laitiers, sont la viande, les oeufs et le lait sur nos tables. Les aliments spéciaux comme le son, la luzerne, la mélasse, les mélanges minéraux, etc., sont représentés dans le régime humain par les épinards, la laitue, le son, et même la mélasse. Ainsi, là où un peu de viande, une certaine quantité de pain et de pommes de terre, quelques légumes verts et un morceau de gâteau font un repas satisfaisant pour l'enfant qui grandit, un peu de tankage—déchets d'abattoir—ou tout autre aliment riche en protéine, plus une portion d'un aliment de base et peut-être quelques substances minérales et quelques racines, font une ration équilibrée pour un porc qui se développe.

Les graines de mauvaises herbes

Pour l'application de la loi des semences, qui est confiée aux soins de la Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture, les mauvaises herbes sont classées, en trois groupes, suivant la gravité de leurs méfaits. Le premier groupe se compose des mauvaises herbes dangereuses principales et qui sont au nombre de neuf: chiendent, silène enflé, cuscute, liseron des champs, herbe de Johnson—Millet d'Arabie,—grande marguerite, laiteron vivace, lychnide blanche et moutarde sauvage. Le deuxième groupe est composé des graines de mauvaises herbes dangereuses que voici: neslie, vipérine, chardon du Canada, chicorée, vaccaire, ivraie enivrante, patience, patience à feuilles obtuses, cameline ou faux lin, silène fourchu, vélar d'Orient, silène noctiflore, nielle, herbe à poux, grande herbe à poux, herbe à poux vivace, plantain lancéolé, soude ou charbon de Russie, bardanette, tabouret des champs, moutarde roulante, carotte sauvage, passerage des champs, folle avoine et ravenade. Le troisième groupe comprend une longue liste de mauvaises herbes de moindre importance comme le cataire, le chou-gras, la potentille, etc.

Les graines de mauvaises herbes dangereuses principales ne sont pas tolérées dans les catégories No 1 et No 2 de graines de créréales et d'autres récoltes de grande culture, tandis que la catégorie No 3 tolère 5 graines de mauvaises herbes dangereuses principales, 15 graines de mauvaises herbes dangereuses principales secondaires combinées, 100 graines de mauvaises herbes de toutes les espèces et 300 graines d'autres plantes cultivées par livre.

La catégorie No 1 pour la graine de trèfle et de graminées ne tolère pas de graines de mauvaises herbes principales. La catégorie No 2 tolère 5 graines de mauvaises herbes dangereuses principales par once, et 20 graines de mauvaises herbes principales et secondaires combinées par once, tandis que la catégorie No 3 tolère 25 graines de mauvaises herbes dangereuses principales, 80 graines de mauvaises herbes principales et secondaires combinées et un total de 500 graines de mauvaises herbes par once. L'emploi de grain de semence qui n' pas été bien criblé est la cause principale de l'introduction de mauvaises herbes nouvelles et de la multiplication de celles qui sont déjà dans la sol.

L'origine des sols alcalins

Nos sols vierges sont le produit de bien des siècles d'un long travail, mais ce travail n'est pas encore terminé; il se continue. Dans les conditions naturelles, comme dans la forêt, dit le Chimiste du Dominion, nos sols sont constamment enrichis d'humus par les racines en décomposition, les feuilles tombées.—la mort et la pourriture des végétaux en général; ainsi que par les réactions chimiques favorisées par la chaleur, l'humidite, l'acide carbonique, etc.; les éléments pierreux du sol sont lentement mais continuellement décomposés. Il en résulte des composés minéraux solubles, dont quelques-uns sont utiles tandis que d'autres sont nuisibles à la vie végétale.

Dans les districts humides, c'est-à-dire ceux où la condensation atmosphérique est plus ou moins abondante, les sels minéraux formés par ces procédés, que l'on appelle en langue populaire "l'exposition aux intempéries," disparaissent au fur et à mesure qu'ils sont produits. Certains d'entre eux sont employés par les végétaux et tous les sels nuisibles s'infiltrent dans le sol. Il ne peut y avoir d'accumulation de ces sels minéraux dans la surface du sol, mais il n'en est pas toujours ainsi dans les districts arides ou semi-arides. Dans ces districts, la pluie, quoique suffisante pour provoquer la formation de ces sels minéraux solubles, est tout à fait insuffisante pour les enlever par le drainage. Si les sels descendent dans le sol à une profondeur de quelques pouces, ou même de quelques pieds, il ne passe pas assez d'eau dans le sol pour les emporter immédiatement. Plus tard, l'évaporation de l'éau qui les tient en solution et l'action naturelle de la capillarité les font remonter à la surface où ils s'accumulent, formant ce que l'on appelle l'alcali, qui rend le sol plus ou moins impropre à la culture. L'alcali peut imprégner tout simplement la surface du sol, ou si l'évaporation dépasse de beaucoup la hauteur de pluie, il peut créer une surface dure, incrustée, ou prendre une forme poudreuse. Le moyen de mettre ces sols alcalins en culture est traité tout au long dans un feuillet publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Pour prédire la température

En attendant que la météorologie soit une science infaillible qui puisse prédire à coup sûr le temps qu'il fera, l'expérience acquise par certains habitants de la campagne n'est pas sans valeur pour la prévisicon du temps. Il y a des bergers qui valent mieux qu'un baromètre. Puisons dans leurs indications.

Si le ciel est bariolé de rouge au lever du soleil, plus particulièrement vers l'ouest, la journée ne se passera pas sans pluie (ou sans neige).

Si le ciel est d'un gris sombre et si le soleil s'élève en dissipant graduellement les vapeurs, beau temps en perspective.

Si le soleil se cache derrière les nuages et que tout l'entour est strié de rouge, c'est la pluie certaine.

La lune apparaissant noyée annonce la pluie prochaine.

Quand, sur le bord d'un cours d'eau, des brouillards rasent le sol à la tombrée de la nuit, la journée du lendemain sera belle et chaude.

Quand il n'y a pas de rosée le matin, c'est que la pluie ne tardera pas à tomber; quand elle est abondante, au contraire, dès le soir, c'est que le lendemain sera beau.

Les animaux fournissent également des indices.

Quand les abeilles reviennent en foule à la ruche avant la fin du jour, quand les mouches piquent, que les vers de terre apparaissent en grand nombre, quand les bestiaux, surtout les brebis, s'acharnent davantage à la pâture, quand les coqs chantent le soir à des heures extraordinaires, quand les moutons et les chèvres sautent et se battent, quand les pigeons reviennent tard au colombier, quand les oies et les canards volent en criant et se plongent dans l'eau, signe de pluie ou d'orage.

Le type de trayeuse mécanique employé n'a pas beaucoup d'importance tant que les parties en caoutchouc sont tenues stérilisées et en bon ordre.

La colique spasmodique est souvent causée par le changement de nourriture, l'eau froide en quantité et l'exposition aux courants d'air.

Les belettes viennent dans les habitations pour y chercher des souris, mais elles mangent également les morceaux de viande qu'elles trouvent dans des endroits exposés.

La peau mince et bien nourrie des moutons portant une chaude couverture de laine, offre un refuge plantureux et sûr pour les parasites qui se nourrissent à la surface.

Le sulfate d'ammoniaque ou un autre engrais azoté doit être appliqué tous les ans aux pâturages permanents mais les engrais minéraux n'ont besoin dêtre appliqués que tous les trois ou quatre ans.

Les haies ne se développent bien qu'à condition d'avoir une abondance de lumière de tous côtés.

—oOo—

Un nouveau violon

A Gênes, un curieux instrument de musique vient d'être présenté par le professeur Jury Barsuk à la commission chargée de l'examen des inventions nouvelles.

Il s'agit d'un violon dont le corps est entièrement en métal. Les cordes ont la sonorité normale d'un instrument ordinaire. Mais il possède un système spécial de vibration dans lequel passe un circuit électrique d'amplification.

Le volume du son est augmenté de telle sorte que le musicien peut se faire entendre dans les salles les plus vastes et que, de même, le jeu d'un soliste domine toujours les rumeurs de l'orchestre d'accompagnement.

—oOo—

Aimer est un bonheur, haïr est un tourment; l'amour est la loi du ciel, la haine, celle de l'enfer.

Sait-on que...

(Claude Bienvenue dans "Le Travailleur")

Chicago est exactement bâtie sur le site que visitèrent, en 1673, Louis Joliet et le Père Marquette.

Au retour du voyage au cours duquel il découvrit le Mississipi, Joliet avait remarqué déjà la possibilité de faire communiquer, au portage qu'il nomme Chicagou, les eaux du lac Michigan avec la rivière Saint-Louis et aussi avec le Mississippi. "En 1848, écrit un auteur canadien, sa prévision est devenue une réalité."

Le 4 décembre 1674, le P. Marquette atteignait l'embouchure de la rivière Chicago. Avec ses deux compagnons, il fit quatre milles sur la rivière, qui était gelée, puis il s'arrêta sur la rive. Là il construisit une cabane, la première habitation d'un blanc sur le site où s'élève aujourd'hui la ville.

A la suite du P. Marquette, de courageux voyageurs et grands missionnaires français visitèrent fréquemment cette région. Le P. St-Cosme passa par là en 1699 et le P. Gravier l'année suivante.

En 1795, une tribu indienne céda aux Etats-Unis un morceau de terre de six milles carrés à l'embouchure de la rivière Chicago. En 1804, le fort Dearborn était construit, et, en 1821, M. l'abbé Gabriel Richard, de Détroit, y prêchait aux membres de la garnison.

Disons, en passant, que ce même abbé Richard fut le premier et le seul prêtre qui ait été élu au congrès des Etats-Unis.

Il représenta le territoire de Michigan en l'année 1823. Le célèbre P. Théodore Badin, qui administra le baptême, en 1822, au premier-né de Chicago, Alexandre Beaubien, fut le premier prêtre ordonné aux Etats-Unis, en 1793, dans les limites des treize premiers Etats. Il évangélisa le Kentucky. Nommons encore les PP. Saint-Cyr, Saint-Palais, Dupontavice, et les pieux évêques Rosati et Bruté.

Un jour de 1833, l'évêque de Saint-Louis, Missouri, reçut une pétition: trente-huit signataires, se disant les représentants de cent vingt-deux âmes, demandaient qu'un prêtre s'installât en permanence à Chicago. M. l'abbé Irénée Saint-Cyr, originaire du diocèse de Lyon, accepta ce petit troupeau, et "c'est ainsi qu'en ce coin de terre où, plus d'un siècle auparavant, le P. Marquette avait édifié la première cabane et le P. Gravier rédigé le premier dictionnaire de la langue indigène, la lignée du sacerdoce paroissial était inaugurée par un prêtre français."

M. l'abbé Saint-Cyr célébra la première messe chez ses nouveaux paroissiens dans la maison de Marc Beaubien, le 5 mai 1833. Une modeste église, de vingt-cinq pieds par trente-cinq pieds, fut immédiatement construite et sa dédicace eut lieu au mois d'octobre de la même année.

Splendide figure que cet abbé St-Cyr! Il avait reçu au baptême, le 8 novembre 1803, à Quincie, caston de Beaujeu, dans l'archidiocèse de Lyon, en France, les noms de Jean-Marie-Irénée. Il vint en Amérique en 1831 et fut ordonné à la prêtrise, le 8 avril 1833, à Saint-Louis. Le 18 avril, il quittait cette ville pour Chicago et il y arrivait le 1er mai 1833.

L'abbé Saint-Cyr était un ami intime du président Lincoln; c'est à l'endroit même où eurent lieu les premières cérémonies religieuses de cette première paroisse de Chicago, que Lincoln reçut sa nomination.

Voilà, bien sommairement, ce que furent les débuts français de la deuxième grande ville du pays. Ces hâtives notes n'ont pas d'autre but que d'inspirer un peu plus de fierté à ceux de notre race trop enclins à ignorer ou à oublier les hauts faits de nos ancêtres en terre américaine.

Quel est, actuellement, le nombre de Franco-Américains domiciliés à Chicago? Il est assez difficile de le dire, quoique, d'après le "Guide Franco-Américain", il y ait quatre paroisses qui comprennent environ 1500 familles de langue française.

L'Allemagne prépare la guerre

La préparation intensive de la guerre chimique

De la série de documents qu'a publiés le Sunday Referee, de Londres, sur la préparation intensive de la guerre chimique en Allemagne, il ressort qu'il existe actuellement dans le Reich deux importantes usines de matières chimiques qui peuvent sans adaptations préalables réaliser immédiatement une production de guerre de cent pour cent.

C'est d'abord la I. G. Farben Calour Trust. Dans les laboratoires de cette grande entreprise, on fabrique plus de mille variétés de gaz toxiques.

Il y a, ensuite, la Firme Hugo Stottzenberg, de Hambourg. C'est dans cette usine que se produisirent, il y a cinq ans, les fuites de phosgène qui empoisonnèrent un certain nombre de familles. Elle ne fut pas inquiétée et jusqu'à ce jour nulle indemnité n'a été versée aux parents des victimes. Aujourd'hui, elle travaille à plein rendement de jour et de nuit avec trois équipes.

Pareillement, les usines Gehe et Cie, de Dresde, sont outillées pour la production de gaz phosphorique, tandis que Schering et Kahkbaum, de Berlin, sont spécialisés dans la fabrication des gaz délétères à base de chlorogène, de borogène et de syanogène.

Aux laboratoires I. G. Farben, d'Oppau, on procède aux derniers essais d'un nouveau gaz dont la composition est tenue secrète. Aucun masque, pas plus que tout autre moyen de protection, ne servira contre ce gaz, ni contre les deux autres à la mise au point desquels travaillent avec obstination les laboratoires des usines: l'oxyde de carbone et l'acide cyanhydrique.

L'activité déployée dans toutes les branches de la préparation de la guerre par le nouveau gouvernement hitlérien est telle que les ressources nationales n'y suffisent pas et que l'on fait appel à des firmes étrangères parmi lesquelles on peut citer:

En Suède, la Bofor, qui est associée à Krupp et fournit de nouveaux tubes de canons.

En Hollande, la Siderius qui fabrique aussi des tubes de canons, tandis que la Nedinske sort des périscopes pour sous-marins et que la M. E. A. F. s'est spécialisée dans les torpilles.

En Suisse, c'est la Solothurn qui approvisionne l'Allemagne en fusils et en mitrailleuses. Par ailleurs, une filiale de la Dornier en Italie et une de la Junkers en Turquie travaillent également pour le Reich.

Pendant ce temps, on nous promène avec le Pacte à Quatre. On s'intéresse, même, à peine à la défense des populations civiles; le maréchal Pétain ne dispose d'aucun crédit. L'inventeur Le Wita qui a utilisé sa fortune sans compter pour résoudre cette question peut, même difficilement, faire vivre sa revue si intéressante sur la défense contre les gaz.

(La Nation).

La politique du gouvernement soviétique

Pour remédier aux grosses difficultés économiques de l'heure présente

On peut se demander quelles sont aujourd'hui les mesures d'ordre pratique qu'a prises le gouvernement soviétique pour remédier aux grosses difficultés économiques de l'heure présente.

Chose étrange, ces mesures ne sont plus de l'ordre économique. Toutes les réformes envisagées depuis le début de l'année par Staline et un état-major affolé relèvent de l'ordre politique ou plus exactement policier et terroriste.

Le système d'espionnage, de délation et d'oppression qui a fait jusqu'ici ses preuves dans les villes, doit être introduit à la campagne sur une échelle inconnue auparavant, et sous forme de création de "sections politiques" auxquelles incombera la tâche de contrôler et de diriger tout ce qui se fait dans les régions soumises à leur activité. Or, psychologiquement parlant, cette innovation parait être un impair de la part des Soviets. Les chefs des "sections politiques", pour la plupart des citadins considérés par les agriculteurs comme des intrus, sont en même temps des incompétents pour la tâche qui leur a été confiée. Fréquents sont les conflits poussés à l'extrême entre eux et les communistes locaux acquis à certaines revendications locales. Ces derniers, instruits par l'expérience des mois précédents, ne peuvent que s'opposer sous main aux livraisons exagérées des récoltes ordonnées par le gouvernement central, si nécessaires cependant à l'alimentation des producteurs eux-mêmes.

La presse soviétique s'est faite l'écho de ces graves dissentiments qui vont causer un tort considérable à la "campagne de blé" organisée par le gouvernement. Le but essentiel de cette campagne homicide n'est-il pas en effet de priver au plus vite et aussi complètement que possible les sovkhoses de la presque totalité de leur récolte, pour assurer le ravitaillement des grands centres, des fonctionnaires et de l'armée rouge?

Actuellement la campagne russe présente un singulier spectacle, celui d'un gouvernement en guerre avec ceux qui ont produit le grain à la sueur de leur front. Au beau milieu des champs sont édifiées des tourelles d'observation, garnies de troupes et même de mitrailleuses pour empêcher le paysan de toucher à la récolte qu'il vient de produire. Toute cette mobilisation accompagnée de troupes de cavalerie et même d'avions, est dirigée contre les coupeurs d'épis (qui se servent pour cela de ciseaux, ce qui les a fait désigner sous le nom de "soiffeurs") pour les empêcher de s'approprier leur bien, cet acte étant puni des peines les plus sévères.

La population après avoir cruellement souffert de la récente famine et prévoyant le retour de ce tragique fléau, conduit en ce moment une lutte acharnée contre un gouvernement pour lequel la victoire est une question de vie ou de mort. Jusqu'ici les moyens terroristes appliqués par lui ont réussi, mais par ailleurs le sabotage par la population rurale des réquisitions de blé a atteint un degré précédemment inconnu, cela de l'aveu même de la presse soviétique.

La situation s'aggrave encore du fait de l'état lamentable des moyens de transport dû à la ruine du réseau ferroviaire que, en dépit de ses promesses le gouvernement a négligé de réparer et de développer. Aujourd'hui ce gouvernement s'agite, publie décret sur décret pour rattraper le temps perdu. Il s'empresse de créer pour les transports des "Sections politiques" dans le genre de celles qu'il a installées pour l'exploitation agricole, mais la situation n'est pas de celles qui puissent être redressées du jour au lendemain.

La disette, l'état précaire des transports, enfin la détresse financière des dictateurs de Moscou, ces trois importants facteurs d'un affaiblissement marqué de la puissance russe, permettraient à eux seuls d'expliquer la raison de l'attitude "pacifiste" suivie actuellement par un gouvernement dont il révèle toute la faiblesse. Comment expliquer sans cela l'étrange passivité des Soviets en face des résistances qu'il rencontre en ce moment, tant en Asie qu'en Europe. Ne sait-on pas en effet que pas plus que le grand état-major rouge, le Komintern s'est montré capable de réagir contre les coups foudroyants portés par Hitler à ce parti communiste allemand, la plus puissante organisation du Komintern hors de Russie dont l'organisation et l'armement ont coûté tant d'efforts et de formidables sacrifices pécuniaires à la trésorerie soviétique.

Et en Asie, c'est la capitulation presque complète du régime à l'égard des Japonais. L'abandon à ces derniers de l'importante ligne de l'est chinois qui traversait la Mandchourie représente une singulière reculade.

Ces échecs expliquent l'effort que font actuellement Staline et son représentant Litvinoff pour relever par des "pactes" nouveaux la situation politique si ébranlée de leur pays.

—E. S. P.

Au coin de la bourse

Fin de conversation entre deux messieurs:

—Monsieur, vous m'avez indignement trompé!

—En quoi, monsieur?

—Je croyais que vous n'aviez qu'une parole!...

—Eh! c'est précisément parce que je n'en ai qu'une que je l'ai reprise ... Vous comprenez: si je vous l'avais laissée, qu'est-ce que je serais devenu, moi, alors? J'aurais été un homme sans parole.

—oOo—

La juste pingrerie

M. Dupanneau se méfie des mendiants. "Il y en a des faux, parait-il, et qui ont des quantités d'argent dans des bas de laine."

—Soit, lui dit quelqu'un, mais dans le doute, donnez. . . Qui donne aux pauvres, prête à Dieu.

—Oui, riposte-t-il, mais qui donne aux riches, prête à rire!

La Ligue Catholique féminine

Quelques mots d'histoire—Son but

Préparée par un voeu du congrès pédagogique d'enseignement ménager à l'Ecole Normale de Saint-Pascal en septembre 1926 et par une conférence donnée à Québec en mars 1927, la Ligue Catholique féminine fut fondée en mai 1927, à Québec, par Mlle Jeanne Talbot et quatre compagnes: Mlle Georgina Lefaivre, Mmes Anne-Marie T. Cloutier (J.-B. Cloutier) Rose-Marie T.-Déry (Pierre Déry) et Mlle Marie Lemieux Mlle Talbot en est depuis la présidente générale. L'aumônier fondateur fut le chanoine F. Blanchet, ex-directeur de l'Action Sociale Catholique.

Bénie dans son berceau par S. E. le cardinal R.-M. Rouleau, cette Ligue reçut, dès 1928, les approbations de NN. SS. Gauthier, Courchesne et Lamarche. L'année suivante lui apportait, en même temps que les approbations de NN. SS. Brunault, Forbes et Langlois, une bénédiction spéciale de Sa Sainteté Pie XI. En 1932 Mgr Comtois lui ouvrait le diocèse des Trois-Rivières et le délégué apostolique se disait "heureux d'unir sa parole d'encouragement et sa bénédiction à l'encouragement et à la bénédiction des pasteurs des diocèses". La même année, une approbation collective de NN. SS. les archevêques et évêques de la province ecclésiastique de Québec consacrait, à jamais, les règlements de son bulletin d'adhésion.

La Ligue Catholique féminine est "une oeuvre fondée pour le respect de la modestie chrétienne", une association de femmes et de jeunes filles chrétiennes décidées à faire triompher la pudeur, la décence, voire le bon goût.

Le but de la Ligue ne se limite cependant pas à la décence du vêtement féminin. Il est beaucoup plus vaste et cela dans la pensée des fondatrices au moment même de la fondation. Elles voulaient établir une oeuvre pour la sauvegarde des moeurs chrétiennes, oeuvre qui aurait pour champ d'action toutes les autres oeuvres paroissiales ou sociales existantes.

Elles voulaient grouper les femmes et les jeunes filles en vue d'une action catholique dans la société. Cette action consistera d'abord dans l'exemple de moeurs irréprochables; mais elle aura aussi pour but de propager et de défendre, dans la société, la morale catholique intégrale sous la direction de l'autorité ecclésiastique. La Ligue Catholique féminine est donc à la fois une phalange d'apôtres et une armée de guerrières. Comme apôtres, les ligueuses sèmeront par la parole, par l'exemple et par la plume, les principes franchement catholiques; comme soldats, elles arrêteront et refouleront toute idée, tout acte blessant les moeurs et la conscience catholique. Elles agiront individuellement et en bloc. Comme individus, elles travailleront d'âme à âme; comme bloc, elles se lèveront, à la demande de l'autorité, pour faire respecter, partout à la fois un principe catholique ou écarter un objet de scandale.

Le programme de la Ligue est donc, à la fois, précis et indéterminé. Précis par son but général: action individuelle et d'ensemble; indéterminé dans ses détails: mouvements à entreprendre d'après les circonstances, les dangers, les appels de l'autorité. C'est ainsi qu'une armée a un but précis en partant à la conquête d'un nouveau territoire ou à la défense du sol natal, mais attend des circonstances l'occasion de déterminer le détail de ses opérations. La première bataille des ligueuses fut livrée aux modes indécentes; elle fut la première réponse des femmes catholiques du Canada au Pape "pour la défense de la plus belle, de la plus chère et de la plus vulnérable des vertus".

Corrigeons-nous !

Steak. Nous donnons le nom de steak à la tranche de boeuf que l'on a fait griller ou sauter. En France, on appelle ce mets bifteck.

Quant aux tranches de boeuf pour bifteck, auxquelles nous donnons aussi le nom de steak, elles portent, en France, les noms de **filet, faux filet, romsteck** ou **bas du filet, bavette d'aloyau, talon de collier, onglet,** selon le morceau avec lequel on les a faites.

Sirloin. Sirloin est un terme anglais de boucherie, qui désigne tantôt le morceau de boeuf faisant suite au filet, sur le dos de l'animal, tantôt une partie de l'échine du boeuf, entre le paleron et le talon du collier. Dans le premier cas, et c'est le plus fréquent, l'équivalent français de sirloin est **aloyau**; dans le second, il faut dire **surlonge.** Ne disons donc plus: Je voudrais un morceau dans la **sirloin;** mais: Je voudrais un morceau d'aloyau ou de surlonge, selon le cas.

Soque. On donne souvent chez nous le nom de **soque** à un morceau de porc comprenant la moitié antérieure du dos avec une partie du cou. Soque n'est pas français. Il faut dire **échinée** ou **longe de devant.**

Cârreau de lard. C'est ainsi que nos gens désignent parfois un gros morceau de lard. Ni cârreau ni **carreau** ne peuvent s'employer en parlant d'un morceau de lard. Si ce morceau a la forme d'un prisme rectangulaire, on pourra fort bien se servir du terme de **brique.**

Bacon. Cet ancien mot français s'est complètement anglicisé. Quand les Français s'en servent aujourd'hui, ils le prononcent à l'anglaise. Mais bé-conn' sonne très mal dans une phrase française, et il convient d'éviter autant que possible d'employer cette expression, à moins de la prononcer à la française. Le bacon est du lard fumé.

Gourgane. La bajoue de porc fumée prend parfois chez nous le nom de gourgane. Ce mot, en français, ne s'emploie que pour désigner la fève de marais. Et comme la cuisine française ne parait pas connaitre notre mets, il faudra dire **bajoue de porc fumée,** au lieu de **gourgane.**

Forsure, frésure, fersure. Ces mots ne sont pas français. Le coeur, la rate, le foie et les poumons d'un animal portent, pris ensemble, le nom de **fressure,** en France.

Dur. Mou se dit bien, en français, poumons des animaux de boucherie. Mais c'est user d'un terme provincial que d'appeler **dur** le foie de ces oiseaux. Dans le parler de bonne compagnie, on dit **foie,** non pas **dur.**

Chop. C'est barbariser que de parler de chop de mouton. **Chop** est un terme anglais, dont l'équivalent français est **côtelette.** Disons donc toujours côtelette, au lieu de chop de mouton.

Amourette. En termes de boucherie et d'art culinaire, l'amourette est la moelle épinière du boeuf, du mouton et surtout du veau. C'est à tort que nous donnons le nom **d'amourettes** à d'autres parties du mouton ou du veau. Ces parties s'appellent **animelles,** en France.

—oOo—

Les mots de nature

A l'hôpital, deux blessées, couchées sur deux lits voisins, se racontent l'accident qui les a amenées là.

—J'ai été renversée par un autobus, dit l'une.

L'autre, se rengorgeant:

—Moi, c'est par une auto de maître.

NOUVELLES D'EDMONTON

"Pierre Gagnon" à à Saint-Joachim

Comme on le sait, le cercle Saint-Joachim de l'A.C.F.A. donnera une soirée dramatique et musicale, le dimanche, 8 octobre prochain, dans la salle paroissiale Saint-Joachim. Cette soirée sera donnée au bénéfice du cercle, afin de lui permettre de compléter la somme qui est requise pour atteindre l'objectif de 1933.

Nos dévoués compatriotes de Morinville ont bien voulu nous prêter leur concours en venant jouer devant leurs amis de la ville le fameux drame canadien-français: "Pierre Gagnon".

Ne manquons pas l'occasion de voir évoluer sur la scène des acteurs très compétents. Que tous se persuadent d'avance qu'ils passeront une soirée on ne peut plus agréable. D'autre part, nous aiderons à promouvoir les intérêts de la cause canadienne-française en Alberta en facilitant l'excellent travail de notre Association. Il est entendu que tous les cercles sont censés atteindre l'objectif qui leur a été fixé, c'est pourquoi, si nos compatriotes d'Edmonton et des environs le veulent bien, le cercle local de St-Joachim pourra atteindre son objectif le 8 octobre prochain.

Venez et amenez vos amis à notre soirée du 8 octobre, laquelle commencera à 8 h. 30. (Comm.)

CERCLE GRANDIN DE L'A.C.J.C.

"Les manches retroussées"

Déjà chacun est à l'ouvrage. L'Exécutif assigne les premiers travaux. M. Gérard Janelle nous donnera la chronique internationale de juin à septembre. Edmond Mathieu soulèvera un point constitutionnel au Canada et Michel Dubuc montrera les garanties du français de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Marcel Ménard a déjà entrepris la rénovation de la bibliothèque acéjiste et se propose d'y ajouter plusieurs volumes sur l'Histoire du Canada.

La Survivance se vend bien chez les élèves.

L'Exécutif a soumis un sujet de discussion pour un grand débat universitaire: "Pouvons-nous concilier deux cultures, deux races, deux langues, deux passés glorieux pour former une nation, une loyauté et un seul avenir?" Le sujet lui a été suggéré par une citation de Wilfrid Bovey à la page 150 de son dernier volume: "Canadien".

"Allons vent devant"

Réflexions sur les directives de notre Père aumônier.

Pour jouer un rôle de réalisateur, préparons-nous. Qu'est-ce à dire? Deviner ce que sera demain. Pour cela, il faut savoir ce qu'est aujourd'hui et le passé. Importance dès lors d'apprendre les leçons de l'Histoire et de puiser la force au contact de nos héroïques prédécesseurs. De plus, il faut de l'enthousiasme, je dirais même des illusions afin de sortir du marasme. Combien hélas! se contentent de dire: "Laissons faire les autres et amusons-nous!" Ne soyons pas des coeurs sans ambitions. Semons à pleine main le dévouement, l'initiative et les humbles services.

Emile Brière, secrétaire.

Avant-Garde GARNIER

COLLEGE DES JESUITES, EDMONTON, ALTA.

Tout de suite, l'Exécutif, J.-L. Lebel, en tête, s'est mis à l'oeuvre. Recrutement impressionnant: soixante gars, qui aspirent au rôle actif donnent leur adhésion. A la seconde séance, Paul Huot nous parle de la "Galerie des Pionniers". A chaque réunion, un avant-gardiste nous présentera un personnage historique du Canada. "De plus, ajoute Paul, mon comité a l'intention de soumettre à l'étude des petits une série de traditions et de vieilles coutumes canadiennes, comme "La Veillée", "Les Sucres", "Les Bluets", etc.

Sur la proposition de Roger Motut, on décide de diviser les membres en pelotons de dizaine et chaque séance sera confiée à un chef de peloton.

Déjà l'Exécutif donne l'exemple et se charge de la première séance officielle qui aura lieu samedi, le 30 septembre. En voici le programme: 1. Prière; 2. Lecture des minutes; 3. S. Charles Garnier", patron de l'Avant-Garde, par J.-L. Lebel; 4. "La feuille d'érable", Roger Motut; 5. Une chanson canadienne; 6. "Cartier", le premier pionnier, R. Philibert. O Canada.

Emile Madore, secrétaire.

IMMACULEE CONCEPTION

Jeudi dernier avaient lieu les élections des officiers de la chorale: président, M. P. LeClair; vice-président; Mme A. Lumsden, secrétaire-trésorière, Mlle A. Lemieux; bibliothécaire, Mlle E. Turgeon; organiste, Mme N. Turgeon; directrice, Mme J. Nadeau.

Un comité social fut aussi formé, composé de Mmes A. E. Rocque, P. Guénette, Mlle L. Nadeau et MM. R. Martin et J. Nadeau. Plusieurs nouveaux membres font maintenant partie de la chorale et l'on se propose une saison très active.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale. Dimanche dernier la messe de 11 hrs fut chantée par le R. P. J. A. Demers, O.M.I., de McLennan. Le R. P. curé fit le prône et le sermon.

Quarante Heures. Les 6, 7 et 8 octobre, nous aurons les exercices des Quarante Heures, à Saint-Joachim.

Séance. Le 8 octobre prochain, le cercle de l'A.C.F.A. de Saint-Joachim organise une soirée. Ce sont les artistes de Morinville qui viendront interpréter la pièce intitulée "Pierre Gagnon". Nous espérons que tous nos paroissiens se donneront rendez-vous à la salle paroissiale, ce soir-là, pour encourager ces artistes qui nous offrent si gracieusement leur concours. La paroisse Saint-Joachim doit donner l'exemple d'un patriotisme vivant. Noblesse oblige.

COLLEGE DES JESUITES

Les jeux se démènent furieusement, le Père Surveillant aussi, autant les jeux intérieurs qu'extérieurs. Les petits les trouvent autour de la table du Mississippi ou du billard, les moyens ont accaparé le Ping-Pong, les grands, eh! s'ils sont philosophes, ils se promènent; s'ils sont rhétoriciens ou humanistes, ils jouent au billard, à la crosse, au ballon-volant.

La retraite. Elle commença vendredi soir pour se terminer mardi matin. C'est le Père Faure qui a la charge de nous convertir, et il emploie le bon moyen: sa première instruction porte sur l'Idéal, et c'est ça qui chauffe un homme! Puis viennent le péché mortel, la mort, l'enfer, mais pour finir: la Sainte Vierge. Il me semble qu'il est tout naturel de se convertir après un sermon sur la Sainte Vierge et c'est ce qui est arrivé. La retraite est aussi un stimulant, un stimulant qui nous pousse, à 90 milles à l'heure, vers le bien, vers le bon, et enfin dans le ciel.

La fête des Martyrs: mardi matin, grand'messe solennelle, et sermon de circonstance: soyons des hommes de caractère, de sacrifice, d'abnégation personnelle. Après la grand'messe, le Père Préfet annonce, au grand désappointement de tous, un grand congé! Après la retraite, c'est un délassement!

Emile Brière.

Petites notes

M. Roméo Bouchard, attaché au Crédit Foncier Franco-Canadien à Edmonton, est en voyage dans le district de la Rivière la Paix, dans l'intérêt de cette compagnie.

Chronique de l'A.C.F.A.

(Suite de la page 1)

L'Exécutif qui fut choisi promet beaucoup pour l'avenir. Le premier geste de cet Exécutif fut de fixer la date de l'assemblée mensuelle. Voici la liste des officiers: Président honoraire: R. P. J.-L. Binet, O.M.I.; président: M. Harnois; vice-président, M. Henri Terreault; secrétaire-trésorier, M. Alphonse Sylvestre; conseillers, MM. Arsène Pelletier, Clovis Arcand et Georges Gaulin.

A tous nous offrons nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux de succès!

LEO BELHUMEUR, secrétaire général.

Pas d'élections prochaines en Ontario

KENORA, Ont.—Le premier ministre d'Ontario, M. George-S. Henry, qui est en tournée électorale, a clairement laissé entendre que la prochaine élection générale ontarienne n'aura pas lieu dans un avenir rapproché.

Le prochain emprunt fédéral

OTTAWA.—Le prochain emprunt fédéral va être sensiblement inférieur à $250 millions, disait ces jours-ci un haut fonctionnaire du ministère des finances. "Ce sera, ajouta-t-il, un emprunt de remboursement et une modeste transaction financière à tous points de vue.

Un parti fasciste à Montréal

MONTREAL.—M. J. Anaclet Chalifoux, président de la Fédération des Clubs Ouvriers de la province de Québec, a déclaré que le "parti fasciste" était né en annonçant que son organisation serait désormais connue sous ce nouveau nom.

Mentionnez "La Survivance" chez nos annonceurs.

Catholicisme ou athéisme

Quand on est plongé dans le gâchis, dit un ancien prédicateur anglais non conformiste (William Edwin Orchard) il faut se raccrocher à quelque chose—Le chiqué de l'exposition de Chicago

NEW YORK.—La scène s'est passée dans la salle d'entrée d'un hôtel de New York. La calme atmosphère de la spacieuse pièce fut soudain troublée par ces paroles qui venaient de l'occupant de l'un des profonds fauteuils: "Il faut opter pour l'athéisme ou pour le catholicisme: Il n'y a pas d'autre issue."

On entendit par-ci par-là le froissement de journaux qui masquaient d'autres fauteuils. Un homme assis vis-à-vis le fauteuil duquel ces paroles avaient été lancées abaissa son journal et regarda celui qui les avait dites. C'était le Dr William Edwin Orchard, ex-prédicateur anglais non conformiste, qui a causé beaucoup d'émoi chez les anglicans l'année dernière en résignant le rectorat de "King's Weigh Chapel House", à Londres, pour se rallier à l'Eglise romaine.

Sans tenir compte du froissement des journaux, le Dr Orchard continua: Il va de soi que les hommes pensent beaucoup aux questions religieuses de ce temps-ci. Ils y sont forcés. Quand on est plongé dans un gâchis, il faut se raccrocher à quelque chose, vous savez. Or il n'y a que deux perches: le catholicisme et l'athéisme. Le scolastique est à la hausse. C'est la vieille révolte contre le chaos, le désir de l'ordre, la recherche des principes fondamentaux. Fixez votre attention sur le XIIIe siècle: c'est dans ce sens que s'opérera la prochaine renaissance.

Le Dr Orchard, qui revenait de Chicago, avait ceci à exprimer au sujet de l'exposition dite d'un siècle de progrès: C'était du chiqué et plein de trucs à effet. L'architecture: un amas de chaudières et de boites à conserve. Quant aux couleurs dont on a revêtu les immeubles. . .

Sur ce, le Dr Orchard est parti. Il y eut foison de toussotements et de craquements de cuir de fauteuils.

Ford observera le pacte

DETROIT.—Le fabricant d'automobiles Henry Ford ne signera pas, affirme-t-on, le pacte relatif au plan de relèvement économique national, mais il l'observera. Dès lundi prochain, la semaine de travail dans ses usines sera réduite à 32 heures. Dans quelque temps, elle sera haussée à 35 heures, ce qui est le maximum prescrit par le pacte des fabricants d'automobiles. Quant au salaire minimum, il dépasse déjà le chiffre de 43 cents l'heure qu'impose le pacte. La compagnie continue l'application de son projet d'embaucher 5,000 anciens combattants ayant de très bons états de service.

Une enquête sur la chaussure

La Commission du tarif retient les services de M. François Vézina à titre de statisticien

OTTAWA.—La Commission du tarif annonce qu'elle vient de retenir les services de M. François Vézina, de Montréal, qui agira à titre de statisticien dans la préparation d'une enquête sur l'industrie de la chaussure.

La Commission aura à entendre dans quelque temps une requête de fabricants anglais, demandant une réduction du tarif sur les chaussures, et M. Vézina sera chargé de rassembler un dossier complet en prévision de cette audience.

M. Vézina est éminemment qualifié pour remplir les nouvelles fonctions qui lui sont confiées. A la suite de ses études au collège de l'Assomption, il passa trois ans (1920-1923) à l'Ecole des sciences politiques de Paris, comme boursier de la province de Québec. Depuis son retour au pays, M. Vézina s'est consacré à l'enseignement de l'économie politique, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, et aussi à l'Université de Montréal, où il donne des cours sur la production industrielle.

Le sénateur Pascal Poirier est mort

Nommé à la Chambre haute par Sir John A. Macdonald

OTTAWA.—Dernier survivant des sénateurs nommés par Sir John A. Macdonald, le sénateur Pascal Poirier est décédé ici soudainement lundi à la suite d'une crise cardiaque.

Le sénateur Poirier entra au sénat en 1885. Il était l'auteur de plusieurs livres sur la vie acadienne, membre de la Société Royale du Canada et de plusieurs autres sociétés littéraires. Au sénat il ne comptait que des amis.

Un nouveau dollar aux Etats-Unis

Un "dollar-merchandises" serait à la veille de voir le jour au pays voisin—Pas de valeur fixe par rapport à l'or

WASHINGTON.—Le président Roosevelt a eu une longue conférence avec le prof. George Warren, de l'université Cornell, au sujet de l'inflation réclamée par une partie des producteurs américains. Bien que rien n'ait transpiré de ce qui s'est dit à cette conférence, on croit qu'un nouveau dollar appelé "dollar-merchandises" (Commodity Dollar) est à la veille de voir le jour.

Ce nouvel étalon monétaire n'aurait pas de valeur fixe par rapport à l'or, mais sa capacité d'achat resterait la même parce qu'on l'aurait établie une fois pour toutes sur le prix des marchandises.

Ratification de ce traité

Le traité du Saint-Laurent au sénat américain à la prochaine session

WASHINGTON.—L'une des ambitions du président Roosevelt est de faire ratifier par le Sénat Américain, à la prochaine session, le traité de canalisation du Saint-Laurent négocié avec le Canada. Il entend inclure le gigantesque projet, dit-on, dans son programme fédéral de travaux publics.

Le président est aussi anxieux de mener à bonne fin aussitôt que possible le projet d'entreprise hydroélectrique de l'Etat de New York sur le Saint-Laurent. Il estime que la part d'énergie de l'Etat, en vertu du traité, sera de 1,100,000 chevaux-vapeur, plus une marge en tout temps disponible.

Histoire juive

Jacob est en prison. Le directeur le nomme secrétaire: Jacob fait un secrétaire admirable. Puis, directeur de l'atelier de cordonnerie: il se révèle un chef irréprochable. Puis, gardien: on n'a jamais vu gardien aussi parfait.

—Dis donc, Jacob, tu es un type épatant. . . Tu fais très bien tous les métiers.

—Oh! Monsieur le directeur, il y en a un que je fais encore mieux. Si Monsieur le Directeur veut bien me le faire faire. . .

—Lequel?

—Celui de voyageur de commerce!

L'habitude. . .

Un vieux capitaine va mourir:

—Songez-y, mon fils, dit le prêtre, cette vie est une vallée de larmes. . .

—De l'arme à gauche, gémit le capitaine.

Bavardage souriquois

—Oui, ma chère, elle ne répond plus depuis qu'elle a mangé huit pages de l'annuaire des téléphones.